

*« Nos espérances sur les destinées futures de l'espèce humaine peuvent se réduire à trois questions
La destruction de l'inégalité entre les nations
Le progrès de l'égalité dans un même peuple
Enfin le perfectionnement réel de l'homme »*

Condorcet (1793-1794)

« Comment ferons-nous la démocratie si nous restons dans la terrible ignorance dans laquelle nous sommes les uns des autres? »

Michelet (1848)

« Au moment où les grandes utopies du XIX^{ème} siècle ont livré leur perversion, Il est urgent de créer les conditions d'un travail collectif de reconstruction d'un univers d'idéaux réalistes, capables de mobiliser les volontés sans mystifier les consciences »

Pierre Bourdieu (1998)

« Au fond on est les mêmes, mêmes culture et métissage, partageant différents lieux, différentes vagues, différents âges réunis autour d'un mouvement en découvrant, souvent en offrant autant que l'on reçoit, sans intérêt une même jeunesse bien décidée, à se reconnaître une unité, une identité, des capacités, réunie autour de la même idée

*Ensemble cela fait du sens, avoir la force de tout surmonter, jamais laisser tomber ...
.....Avec le savoir, l'engagement est une arme...Je passe, je cherche ma place, tant bien que mal, alors que je rêve d'un monde idéal où les gens partagent la culture, les cités sans amalgame ...*

Extrait d'une chanson rap composée par des participants aux « Jeunes Aquitains s'engagent »(2010)

« D'hier à demain »

**Contribution à un passage de témoin
pour un autre temps et un autre monde
à l'occasion des 150 ans
de la Ligue de l'Enseignement (2016)**

**QUEL PEUT ETRE L'APPORT ORIGINAL D'UNE LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
QUI A TRAVERSE DES SIECLES
POUR RELEVER LES DEFIS DES 50 ANS QUI VIENNENT
DANS UNE FRANCE QUI SE CHERCHE
POUR AFFRONTER LES BOULEVERSEMENTS DE NOTRE MONDE ?**

**Quand le présent s'obscurcit, quand le futur est incertain, il est important de revisiter les sources
«Dans un monde marchand où toute structure n'est reconnue qu'aux seules prestations de service fournies, la perte de mémoire par les associations, la méconnaissance par les pouvoirs publics et les citoyens de ce qui fonde leur action sont dramatiques à l'égard des enjeux de société auxquels elles ont voulu répondre et à l'égard de ceux qu'elles veulent affronter par l'engagement de leurs responsables »**

André Jourdes

UN DEFI, UN APPEL, UN MOUVEMENT, UNE CONFEDERATION ASSOCIATIVE, DES PROJETS, DES ADHERENTS, DES ACTEURS, UNE « BASE » ? *

Une petite histoire de l'évolution de la ligue, de ses affiliations collectives et adhésions individuelles

- En 1866 Jean Macé lance un appel à tous ceux qui veulent se « liguier » afin de contribuer personnellement au développement de l'instruction publique, (et par là relever le défi du suffrage universel (masculin), récemment proclamé, pour instaurer la République) ; c'est le temps des Cercles, des bibliothèques, de la pétition nationale aboutissant aux lois scolaires.
- Ce mouvement en 1925 devient confédération générale des œuvres laïques et invite à «faire aimer, défendre la pensée et l'école laïque» par la création d'un réseau d'amicales laïques qui font de l'école un centre de la vie éducative culturelle et sociale de la commune. et il élargit son action à de nombreux domaines d'activités: culture, cinéma, sport, vacances
- Ses fédérations à la Libération, en appellent à compléter, promouvoir et défendre l'école laïque, à s'associer dans la cité pour changer la vie par la culture et l'accès aux loisirs
- Dans les années 60 elles créent des associations où «la jeunesse peut poser sa pierre» et développent les Foyers d'éducation populaire, centres ouverts à toute la communauté locale
- La Ligue lors de son centenaire (1966) fait campagne pour une politique d'éducation permanente recouvrant éducation initiale, recyclage, promotion sociale, éducation populaire et impulse l'animation socio-culturelle comme démarche invitant les citoyens à se donner collectivement le « pouvoir d'agir » pour un développement culturel et social partagé
- Bicentenaire de la Révolution, la Ligue publie un Manifeste « Promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture » La dérégulation néo-libérale et la « société de l'intelligence » risquent de laisser nombre d'hommes et femmes au bord du chemin, Il faut réveiller la citoyenneté, la laïcité doit réunir croyants et non croyants dans la lutte contre les exclusions ; solidarité et fraternité doivent être au centre des politiques nationales et internationales
- En 2010 au cœur d'une France en crises, malade de ses ruptures, la Ligue appelle dans un nouveau Manifeste à « Faire société » pour redonner à chacun confiance en lui-même, confiance en l'autre, confiance en notre capacité collective à organiser notre destin commun

Si les fédérations impulsent par elles-mêmes ou par leurs structures spécifiques : l'USEP et l'UFOLEP, des initiatives et si elles accompagnent de nombreuses associations -de plus en plus spécialisées- elles ont multiplié les interventions et les gestions directes : centres de vacances, service formation, salles de cinéma, circuits culturels, établissements sanitaires et sociaux. Ainsi les divers niveaux de la confédération de fédérations départementales d'associations, sont aussi devenus d'importantes entreprises d'économie sociale et solidaire.

La Ligue veut aujourd'hui donner envie de contribuer « à un avenir par l'éducation populaire » son utilité, son actualité se trouvent dans la réponse à deux questions : La Ligue pourquoi, pour quoi faire ? ou si la Ligue n'existait pas, pourquoi faudrait-il la créer ?

Par ailleurs l'influence d'un mouvement dépend de l'engagement de ses « militants », de son incarnation dans une « base » sociale visible au niveau local et dans une parole originale. Qui sont les hommes et les femmes qui s'engagent avec la Ligue dans la commune, le pays ou le vaste monde pour agir dans l'éducation, la culture, le sport, l'environnement, l'action sociale, pour retisser le lien social, afin de mieux vivre sur les territoires, d'habiter la ville, d'entreprendre autrement, de reconstruire les solidarités, de faire vivre la laïcité dans une société multiculturelle, de redonner goût à la citoyenneté ? Comment est visible une Ligue en mouvement sur les territoires ? Quelle présence dans les médias et sur la toile ?

La Ligue (par ses fédérations) qui s'incarrait hier localement dans des « militants » et des structures particulières originales, est trop souvent un point aveugle sur les territoires.

Rien n'est plus urgent que de remettre au cœur de nos 150 ans ceux qui s'engagent localement avec la Ligue, les espaces qu'ils créent pour se rencontrer, travailler ensemble, et de proposer à tous ceux qui veulent « être de la Ligue », comme ses premiers soutiens, des possibilités de mieux se fédérer, d'innover pour peser sur l'avenir en train de se faire .

*BASE Ensemble des militants par rapport aux dirigeants

A 150 ans, faire le pari d'être utile et visible et de questionner l'avenir, dans un monde où règne l'addiction à l'immédiateté, à la démesure et à l'obsolescence programmée, et une culture de diffusion du sensationnel et de l'insignifiance

La stratégie associative et d'économie sociale récemment adoptée, a paru prioriser les moyens sur les fins, l'institution sur le mouvement. et lors de sa présentation certains ont même pu évoquer les fédérations comme base de la Ligue!

Or pour refonder une Ligue agissant dans notre société aujourd'hui -et pour les 50 ans à venir- la question de sa base sociale, de ses « adhérents », des sociétaires locaux est centrale. Ne résoudre que les formes d'affiliation et de prestations du réseau et le bon fonctionnement démocratique de nos structures d'économie sociale et solidaire laisserait de côté, l'essentiel du problème concernant notre devenir.

Cette contribution veut proposer un retour sur histoire pour s'interroger au travers des diverses périodes de la vie de la Ligue sur le rôle qu'ont joué l'engagement des citoyens qu'elle a impulsé et les formes associatives qu'elle a proposées et revenir sur le sens des mots: laïques, militants, adhérents, responsables, animateurs, mais aussi bénévoles, acteurs, consomm'acteurs, auxquels ont eu affaire les héritiers des «remueurs d'hommes» ou des «camionneurs d'idées» mis en mouvement par Jean Macé

Elle veut contribuer à la réflexion en cours sur l'affiliation et essaie d'éclairer ce qui a paru être récemment une opposition schématique dans la Ligue entre ceux pour qui l'action du mouvement repose exclusivement sur les sociétaires d'associations locales affiliées, d'autres sur la qualité des professionnels des centres fédéraux et ceux pour lesquels l'influence de la Ligue dépend prioritairement de la qualité et l'engagement d'adhérents, acteurs que nous devons repérer, mettre en mouvement, dont nous devons favoriser l'organisation en réseau pour une plus grande efficacité et visibilité de la Ligue (que ces adhérents soient majoritairement responsables ou membres d'associations affiliées, membres de CD ou de CA départementaux, salariés de nos structures ou qu'ils soient extérieurs au mouvement et mettent en œuvre des projets sous tendus par des aspirations proches de celles la Ligue dans leur militantisme, leur champ professionnel, ou leur responsabilité électorale, qu'ils soient responsables de programmes ou qu'ils apportent des contributions intellectuelles à la Ligue et à ses évènements, recherches, programmes ou formation)

Comment peuvent-ils se fédérer, prendre part à l'orientation du mouvement ? avec quels outils de liaison, de participation active, de communication, pour porter une parole, participer à la vie publique et inviter à l'engagement partagé ?

**La délivrance d'une carte (ou licence) d'adhérent à un membre cotisant fut-il militant, responsable, acteur ou simple consom'acteur a longtemps matérialisé cette liaison. Il apparaît aujourd'hui que cette démarche a souvent perdu de son sens...
La cotisation contribution individuelle à un mouvement national, participation au fonctionnement de la structure fédérative paraît aujourd'hui loin d'être évidente
Il est important aussi de savoir ce qu'elle représente pour l'association affiliée :
Un financement de la structure militante fédérative centrale pour ses analyses, interventions, informations, prises de position
Une quote part du prix des services que cette structure apporte à l'association fédérée ? Une part des deux. ?**

Essayons d'y voir plus clair, en survolant notre histoire afin de dépasser ce qui est peut être une fausse opposition, mais une réelle dualité et posons nous la question de savoir s'il est possible d'en faire l'économie ou de trouver d'autres formes de réponses. Mais il est important de ne pas traiter uniquement techniquement cette question, mais de l'articuler sur le sens de la refondation d'un mouvement, sur une

meilleure reconnaissance des adhérents locaux, d'une meilleure «reliance» entre eux. Pouvons-nous, toujours et, à quelles conditions entre groupes politiques, think tanks, organisations volontaires ou institutionnelles de la société civile organisée et entreprises d'économie sociale et solidaire, être un mouvement de citoyens original? Notre histoire peut sans doute nous aider à y répondre.

L'AMBITION ORIGINELLE: FORMER DES HOMMES ET DES CITOYENS POUR RELEVER LE DEFI DU SUFFRAGE UNIVERSEL

La "grande marée démocratique de février 1848" qui est en France la première forme que prend « le printemps des peuples » dans les pays européens proclame la République et le suffrage universel (masculin)

Jean Macé, sensible aux idées fouriéristes, militant pour l'abolition du suffrage censitaire (qui limitait alors le droit de vote aux citoyens payant 200 francs d'impôts), a 33 ans lors de ces événements. Il écrit: « *je n'oublierai jamais l'impression étrange, mélange de joie folle et de terreur secrète que me fit l'apparition subite du suffrage universel. Le sort de la France était remis aux volontés d'une multitude ignorante : il fallait avant tout faire l'éducation de ce maître inculte* »

Le corps électoral passera en effet de 246000 votants à 9 millions de votants! Mais la première élection présidentielle débouchera sur le retour de l'Empire. C'est l'échec d'une espérance pour de nombreux républicains. L'irruption d'un nouveau droit arrivé sans préparation et susceptible de toutes les manipulations, conforte la conviction de Jean Macé : Sans éducation au suffrage universel, une République ne peut s'installer durablement. « *L'ignorance du peuple est maintenant un danger public, auparavant c'était seulement une honte* » « Il veut convier tous ceux qui sont las de gémir au dessert sur l'ignorance du peuple à travailler à la faire cesser. »

Le 25 Octobre 1866 dans un article de l'*Opinion Nationale*, il évoque l'utilité que pourrait avoir une Ligue de *l'Enseignement sur le modèle de celle existant en Belgique pour combattre l'ignorance et développer l'instruction publique en France. Un tailleur de pierre, un sergent de ville, un conducteur de train manifestent leur adhésion à cette idée*. Conforté par cette réaction, Jean Macé lance, le 15 novembre dans le même journal, un appel à un projet de Ligue de l'Enseignement, les signatures remontent de 72 départements.

En 1867 sur cet élan se crée le Cercle de la Ligue de Nérac en Lot et Garonne qui rassemblera 241 signataires, le plus grand nombre après le Cercle Parisien.

LES CERCLES LOCAUX DE LA LIGUE animés par des « CAMIONNEURS D'IDÉES » ET DES « PETITIONNAIRES CONVAINCUS » pour les lois scolaires invitent à de MODESTES ACTIONS et à UNE GRANDE AMBITION.

De modestes actions,

« Uniquement fondée sur l'initiative individuelle, le Cercle se propose d'instruire les ignorants, de créer une bibliothèque d'organiser des conférences et de créer des écoles publiques là où elles n'existent pas ».

A cette époque le choix des livres de bibliothèques ou les thèmes de conférences, sont soumises à l'autorisation des préfets. Le projet du cercle de la Ligue de Nérac pourra échapper à ce fâcheux patronage, aussi sa constitution va bon train: en mars 1868, le comité directeur est élu, avec une large majorité de républicains.

Une grande ambition

La Ligue mobilise pour la cause d'une instruction publique qui éduque au suffrage universel pour instaurer durablement la République « qui n'est pas un mol oreiller sur lequel on peut s'endormir »

La Ligue développe les adhésions individuelles au sein d'associations républicaines très diverses, cercles, bibliothèques, orphéons, loges, etc...

LA PETITION POUR UNE ECOLE GRATUITE, LAÏQUE, OBLIGATOIRE
du « Mouvement du sou contre l'ignorance » qu'elle lance
recueille 1 267 000 signatures au niveau national
(2500 sont collectées par le Cercle de Nérac en Lot et Garonne).

Mais ce mouvement est interrompu par l'arrivée de Mac Mahon et de l'ordre moral au pouvoir. Les attaques contre la Ligue se multiplient. Le pape condamne « cette Ligue dite de l'Enseignement, déplorable plantation des enfants des ténèbres »; des évêques interdisent aux catholiques d'en être membres. Des cercles sont dissous ... Pour sa survie elle développe les bibliothèques régimentaires et apporte son concours aux exercices des « bataillons scolaires » avec comme mot d'ordre « *pour la patrie, par le livre et par l'épée* » qu'elle conservera jusqu'en 1906.

Avec l'arrivée des républicains au pouvoir les lois scolaires seront votées, la Ligue pourra se réunir et se créer enfin officiellement en 1881 (au moment où les partis politiques n'existent pas encore) et inviter les « sociétés républicaines » affiliées à gagner les campagnes à la République.

Souvenons nous qu'il y a 150 ans à peine, on ne pouvait évoquer la République. En Armand Fallières (qui fut ensuite Président de la République) disait en intervenant au Cercle de la Ligue à Nérac : « je vais vous parler de ce qu'on ne peut pas nommer ici, que l'on déclare impossible en Turquie, mais qui paraît vouloir s'acclimater en France ». Il s'agissait bien sûr de la République dont les élus ne pouvaient prononcer le nom sous peine de révocation par le Second Empire.

A cette époque, lors des élections, le Préfet demandait aux enseignants de faire connaître à la population les candidats que le pouvoir souhaitait voir élus.

On a peine à imaginer, il y a 150 ans à peine, l'état des mentalités de la population, la domination des conservateurs et de l'Eglise.

En 1937 Lors de l'inauguration de la statue d'Armand Fallières, P Chaumié député de Lot et Garonne rapporte l'état d'esprit des populations à l'époque de la naissance de la Ligue.*

« La masse du peuple, tour à tour indifférente ou agitée par des espérances grandioses était ignorante des éléments mêmes de sa condition et ne percevait les limites ni de ses droits ni de ses devoirs

Le passé survivait à l'abrogation des lois dont avaient vécu les siècles écoulés. Les religions ne s'étaient pas encore dégagées des fantômes politiques qui mêlés à leur vie, s'en étaient servi ou les avaient servies, et les hommes mélangeant inconsciemment les valeurs éternelles et les forces de domination qui en paraissaient inséparables, les dressaient contre la République »

*La Ligue groupe d'influence en actions, va permettre
le passage de l'Empire à la République*

En 1879 Le Maire de Nérac en Lot et Garonne souligne lors de la 12^{ème} année d'existence du Cercle de la Ligue les changements que ce mouvement a amenés par son action, ses interventions, ses conférences et son militantisme :*

« La Ligue de l'Enseignement à Nérac entre dans sa douzième année, et ses progrès ont toujours été croissants. C'est en 1868 que le cercle néracais fut fondé, à l'aube même de l'institution de la Ligue, et au crépuscule de l'Empire, comme si celui-ci devait éclipser celui-là. Est-ce à dire, comme on n'a pas manqué de le prétendre qu'en affectant à l'endroit de

*FALLIERES, la République aux champs Editions des Amis du Vieux Nérac

cette véritable ligue du bien public une tolérance plus méprisante que libérale, le gouvernement d'alors réchauffait dans son sein le serpent qui devait le dévorer? Loin de moi cette pensée. Les ligueurs qui ne furent jamais des conspirateurs n'ont en rien provoqué la catastrophe finale exclusivement due à un accès de délire présomptueux. Mais quand les désastres de la guerre mal réparés, les partisans incorrigibles des régimes déchus relevèrent la tête et menacèrent à nouveau le pays encore mal affermi, ils trouvèrent dans les rangs épais du suffrage universel émancipé, une résistance imprévue dont il faut en partie reporter l'honneur à la propagande incessante de la Ligue de l'Enseignement. Cette fois, la nation avertie était sur ses gardes, elle déjoua tous les complots et devant l'éblouissement de ses clartés, ses ennemis furent frappés d'impuissance. C'était la revanche de la France vaincue par le pouvoir personnel plus encore que par l'étranger, la première victoire remportée par le maître d'école.

Or, et nous en sommes fiers, le cercle néracais était au premier rang de cette bataille livrée au préjugé, à la routine, à l'ignorance. En 1868, nous combattions pour l'avenir. En 1870, nous défendions les positions acquises. Après les funestes dates des 15 et 24 mai, si nous avons dû baisser quelque fois la tête pour échapper aux persécutions et nous garer des projectiles, nous n'avons jamais déserté la brèche et peut-être est-ce là ce qui confère aujourd'hui le droit à moi, le plus humble de vos conférenciers des temps difficiles, de présider en qualité de maire de Nérac, à l'inauguration triomphante de vos conférences de 1879... Notre seul mérite... a été de prévoir avec vous que le grand courant démocratique qui emportait la France vers des rivages nouveaux encore inexplorés avait besoin d'un phare pour éclairer la route et signaler les écueils. Ce phare, c'était l'instruction populaire largement, universellement répandue. Vous avez donné l'impulsion, le pays vous a suivis et à cette heure, c'est votre drapeau qu'arbore le gouvernement républicain que vous appeliez jadis de tous vos vœux, parce que vous saviez que seul, il pouvait, en accordant l'ordre avec la liberté, donner la stabilité et mettre en œuvre les forces vives qui ont pour moteur l'intelligence de la France. Voyez la dernière déclaration ministérielle. Elle n'a pas, et je le regrette plus que personne, donné satisfaction à tout le monde. Mais au moins, la question de l'enseignement y est résolument abordée, et en partie tranchée...

L'instruction populaire allant de l'avant, le reste viendra forcément après. C'est la locomotive qui entraîne le convoi... L'enseignement populaire est loin d'être organisé. Son outillage est incomplet, il faut agir et recourir aux moyens de propagande. Ces moyens, vous les connaissez. A Nérac, ce sont les conférences publiques, l'adhésion à la Ligue de l'Enseignement, la fondation et la vulgarisation des bibliothèques populaires, la souscription au sou des écoles laïques qui a pour but de créer des écoles rurales dans les communes indigentes. Notre cercle... compte près de 300 membres, c'est beaucoup, ce n'est pas assez... Ils viennent à nous ces jeunes hommes... ce ne sont pas les fils ricaneurs d'Alfred de Musset, ce sont les enfants héroïques de Victor Hugo qui pensent comme le maître que la jeunesse étant la réserve et l'espérance de la France, le temps des pensées honnêtes et des actes virils est arrivé... Vous poursuivrez cette œuvre de réhabilitation nationale pour l'enseignement populaire qui a déjà amené le relèvement de la France, et qui lui rendra bientôt, à la tête des nations, ce premier rang qui lui revient de droit et que nul, sous le bienfaisant régime n'osera plus désormais lui contester. »

On retiendra surtout du bilan de dix ans de Ligue de l'Enseignement, l'histoire d'une association qui a beaucoup contribué à faire de l'instruction populaire une nécessité publique. L'autre caractéristique de la Ligue, c'est son ouverture: 300 adhérents dans une ville comme Nérac cela suppose de recruter largement, y compris dans les milieux populaires. Mais l'ouverture se mesure aussi au fait que la Ligue fut un lieu politiquement ouvert, où les républicains surent attirer des libéraux de progrès. En ce sens, elle fut une antichambre des républicains du lendemain.

**APRES LE VOTE DES LOIS SCOLAIRES, LA LIGUE PROLONGE SON ACTION
DANS LE DOMAINE PERI ET POST SCOLAIRE ET VEUT MUNIR LES JEUNES
TROP TOT LIVRES A EUX-MEMES, DE L'ECOLE AU REGIMENT, DES SOLIDES
PRINCIPES INDISPENSABLES AUX CITOYENS D'UNE DEMOCRATIE**

Le congrès de 1884 appelle à compléter l'école par divers modes de patronages avant, pendant, après l'école (cantines, colonies de vacances hygiéniques)

Au congrès de 1894, la Ligue concrétise le dernier vœu de Jean Macé « Ce n'est pas parce que l'on a conquis l'école que la Ligue a fini son œuvre, qu'elle a perdu sa raison d'être : son œuvre c'est l'éducation républicaine du pays, sa raison d'être c'est le suffrage universel » il faut donc « faire penser ceux qui ne pensent pas, faire agir ceux qui n'agissent pas, faire des hommes et des citoyens ». La Ligue invite à s'engager dans l'éducation post scolaire par la création d'associations d'éducation populaire dans chaque chef-lieu de canton : Cours spéciaux, cours professionnels, sociétés de village menant des expériences pour faciliter le travail de la terre, conférences populaires. Sur cette dynamique, un Office de l'Education Populaire en projet de création sera victime de la déclaration de guerre.

Léon Bourgeois nouveau président désire que soit « implanté en tout homme les solides principes nécessaires aux citoyens d'une démocratie ». Il met l'accent sur la solidarité qui lie les citoyens d'une même nation, il appelle chacun « à s'acquitter de la dette sociale » qu'il a à l'égard des autres du fait de ce que les autres ont apporté, apportent, à chaque membre de la société. Car « Il ne s'agit pas de seulement de proclamer l'égalité des droits, il faut que dans la réalité des faits, chaque jour, diminue l'inégalité des conditions ». La nouvelle devise de la Ligue devient « Pour la patrie par le livre et la fraternité ». Léon Bourgeois sera le 1^{er} président de la Société des Nations

1914 la guerre déclarée, les antagonismes politiques et religieux s'effacent derrière les patriotismes. Dans une union sacrée des adversaires d'hier, la Ligue démontre son efficacité au risque de perdre son identité. Après avoir mis ses locaux à la disposition du secours national, elle prend l'initiative de regrouper toutes les grandes associations - y compris confessionnelles - dans une campagne patriotique

Le 7 mars 1917 à la Sorbonne en présence du Président de la République et des sommités de l'Etat elle organise la journée du serment national au nom duquel

« Les grandes associations françaises synthétisant les diverses familles spirituelles de la nation se fédèrent pour pousser ensemble et à l'unisson dans une manifestation grandiose d'union sacrée ce même cri de ralliement : « Toute la France debout pour la victoire du droit »

Le 28 juin 1911 en Lot et Garonne, sans doute en réponse à la création deux mois plus tôt de l'association départementale de l'enseignement primaire libre « qui veut défendre les intérêts religieux moraux et matériel de l'enseignement primaire libre » les responsables de premières amicales laïques, avaient déposé les statuts d'une fédération départementale des Associations d'anciens et d'anciennes élèves des Ecoles laïques, de patronages et associations laïques. « La Fédération fondée dans un esprit de solidarité et de propagande laïque, exerce son action *« en dehors et au-dessus des partis politiques »*, cette première initiative ne traversera pas la première guerre mondiale. Recréée en 1925, cette FOL pour « faire aimer l'idée et l'école laïque » se donne pour but « de développer les amicales laïques pour soutenir, compléter, prolonger et défendre l'action de l'école laïque », mais aussi celle des cantines scolaires, des patronages, des bibliothèques, des sociétés de gymnastique. Des conférenciers parcourent tout le département, invitant à promouvoir la République, à prendre soin de l'école publique, à propager la laïcité. L'UFOLEP est très vite organisée et lance la pratique du basket en Lot et Garonne. Ces amicales laïques réunissent enseignants, parents et amis de l'école laïque adhérents et supporters de la République enseignante

**L'union sacrée de la guerre 14-18 se délite
et face à la reprise de nouvelles revendications cléricales
SE CREERA LA CONFEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES
UNE « LIGUE REGENEREE ET DECENTRALISEE »**

Face à de nouvelles offensives de l'Eglise catholique au lendemain de la "Grande Guerre" : condamnation de « l'école sans Dieu », remise en cause de la loi 1905, demande de financement des écoles confessionnelles, les créations de fédérations départementales d'œuvres laïques se multiplient dans toute la France et certaines projettent de se constituer en confédération nationale.

La Ligue de l'enseignement était sortie très affaiblie de la guerre : pertes de nombreux militants, dispersion, affaiblissement politique après le serment lui ôtant son originalité. Le risque est grand de voir cohabiter une confédération nationale réunissant des FOL actives qui viennent de se créer et survivre une Ligue historique notabilisée sans relais territoriaux. La raison a prévalu « en raison de son glorieux passé, la Ligue est reconnue légitime à être cette confédération sous réserve de modifications de statuts actant notamment sa décentralisation » et est ainsi créée une Ligue régénérée organisée autour de sections départementales. (CGOL)

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ŒUVRES LAÏQUES SCOLAIRES,
POSTSCOLAIRES D'ÉDUCATION ET DE SOLIDARITÉ SOCIALE**
**L'action de la confédération s'élargit au-delà de l'instruction scolaire avec
la création d'Unions Laïques Spécialisées dans divers domaines d'activités**

- 1928 UFOLEP pour l'éducation physique et le sport
- 1933 UFOLEA pour l'éducation artistique et UFOCEL pour le cinéma éducateur
- 1934 UFOVAL pour les œuvres de vacances
- 1938 CLAP pour l'aviation populaire
- 1939 USEP Union sportive de l'enseignement primaire
- 1946 CLLP Centre de Lecture Publique
- 1948 CLTC Centre laïque de tourisme culturel

La Ligue contribue à " Favoriser la coordination des initiatives laïques " en participant à la création d'autres organisations nationales dont la plupart deviendront membres de la confédération. Elle s'impose comme une grande organisation de progrès. Elle est qualifiée de la plus grande organisation culturelle de France par la CGT

1935 Menaces sur la démocratie, la Ligue adhère au Comité antifasciste

1936 Victoire du Front populaire « Ne plus perdre sa vie à la gagner » est une des aspirations fortes des travailleurs Les congés payés sont votés, (2016 en marquera le 80 ème anniversaire). La Ligue invite à «s'associer pour l'accès aux loisirs, afin de consacrer dans une démocratie l'égale dignité de toutes les conditions." : Auberges de jeunesse, Vacances pour tous, Fêtes de la jeunesse. .Elle participe à la création de la confédération « Jeunesse au plein air. »

Jean ZAY * qui a été administrateur de la Ligue, est nommé à 32 ans ministre de l'Education nationale et des Beaux Arts. Malgré de fortes oppositions, il décide de la prolongation de la scolarité, fixe des bases de la réussite de tous en prenant en compte non seulement l'élève, mais l'enfant (médecine scolaire, cantines, colonies de vacances), ouvre l'école sur son environnement (mesures reprises des dizaines d'années plus tard) crée le Festival de Cannes et le CNRS

Engagé contre l'occupant il sera horriblement exécuté par la milice

Il entrera au Panthéon ce mois de mai 2015

C'est la guerre, 1942 le gouvernement de Vichy dissout la Ligue

* Lire « Il nous a fait l'honneur de militer à la Ligue et de l'inviter au rêve d'un grand ministère de la vie culturelle » et découvrir « Jean Zay » un double DVD de la Ligue

RÉSISTANCE, ET RECONSTRUCTION DE LA LIGUE

Des militants de la Ligue continuent leur action dans la clandestinité, certains y perdront la vie .La Ligue est reconstituée à Alger dès 1943 A Paris un « Message aux laïques de France » est publié dans une édition clandestine de « l'action laïque » et diffusé avec le SNI (Syndicat National des Instituteurs)

Au congrès de la reconstitution de la Ligue Le Général De Gaulle présent déclare : « Et puisque mesdames et messieurs, l'honneur se mesure aux services que l'on rend à la renaissance de la Patrie et au règne de la liberté et de la justice, au nom du gouvernement de la République, je dis honneur à la Ligue de l'Enseignement »

**APPEL AUX LAIQUES POUR LA DEFENSE L'ECOLE
PUBLIQUE ET A DES INITIATIVES POUR CHANGER LA VIE**
Le chantier de la Libération
**LE TEMPS DES FEDERATIONS DEPARTEMENTALES
D'ŒUVRES LAÏQUES**

Dans l'élan de la Libération, le moment paraît venu de mettre fin à la « guerre scolaire ». Misant sur les fraternités nées dans la résistance qui avait réuni « celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas », la Ligue en appelle à faire œuvre novatrice et à construire une école réunissant tous les enfants de France, sur la base des valeurs de la laïcité, susceptible d'accueillir l'assentiment de la nation tout entière. Son président Albert Bayet publie « Laïcité XX^{ème} siècle, la réconciliation française » La Ligue soutient le prolongement de la scolarité et le projet d'une Ecole moyenne d'orientation

C'est le temps de l'USEP, des voyages éducatifs, des fêtes scolaires, des lendits et des fêtes de la jeunesse ...mais encore trop souvent " un village, deux écoles "

Car cette "réconciliation française" ne verra malheureusement pas le jour. L'Eglise et les parents d'élèves des écoles catholiques revendiquent le libre choix de leur école pour laquelle ils réclament le financement public (la proportionnelle scolaire) tout en gardant à celle-ci son rôle missionnaire niant la laïcité de la République Il faut reprendre le combat pour une instruction publique et laïque ouverte à tous.

Pour la promotion et la défense de l'école laïque

Pour associer au développement de l'Ecole Publique et à sa défense les parents qui le souhaitent, la Ligue avec le Syndicat National des Instituteurs, sont à l'initiative de la création de la fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

Devant les demandes de plus en plus pressantes des partisans de l'Ecole confessionnelle, Syndicats d'enseignants, FCPE, Délégués départementaux de l'Education nationale, Ligue de l'enseignement organisent la mobilisation laïque

1948/49 Les Etats généraux de la France laïque sous la présidence d'A. BAYET

1951 Meeting contre les lois Marie Barangé

1953 Création du comité national d'action laïque (CNAL)

1959 Le gouvernement reste sourd à ces revendications et vote le financement des écoles confessionnelles avec leur caractère propre. Le CNAL lance une mobilisation contre l'officialisation de ce dualisme scolaire. Malgré une pétition qui recueille 11 millions de signatures, la manifestation monstre à Vincennes où 400 000 délégués à l'appel d'Henri FAURE Président de la Ligue font le serment de lutter sans trêve contre cette loi, de demander son abrogation et de réserver le financement de la République à l'Ecole de la Nation, cette loi Debré sera maintenue et aggravée

Pour reconstruire la France, changer la vie,
Après la libération avec les nationalisations, la création de la Sécurité sociale, (dont les 70 ans seront commémorés en octobre 2015) a aussi émergé un nouveau paysage associatif, où prennent place la République des jeunes, les Clubs Leo Lagrange, Peuple et culture, Culture et Liberté, la FLECC, La Ligue élargit ses activités périscolaires au secteur post scolaire. Le gouvernement était sensible au dynamisme des nouvelles associations, certains de ses membres pensaient que les structures créées sous la 3^{ème} République, avaient fait leur temps. La Ligue se fit toutefois reconnaître avec d'autres associations complémentaires - notamment les FFC récemment créés- pour le développement, l'élargissement de l'action éducative de l'école, et bénéficièrent pour ce faire de la mise à disposition d'enseignants.

Les nouvelles associations lorsqu'elles demandent une affiliation à la FOL s'engagent à organiser la vie et les activités de l'association dans l'esprit de l'Ecole laïque, à promouvoir et à défendre cet esprit
Au-delà de ce sens, la carte confédérale est de plus en plus le signe d'appartenance à un secteur d'activité Licence UFOLEP carte Ciné club (Des cases pré-imprimées sur la carte permettent de respecter le statut du cinéma non commercial : l'adhérent s'abonne pour trois séances au moins)

Ainsi sous l'impulsion des Fédérations des œuvres laïques jusqu'au milieu des années soixante les enseignants sont souvent les animateurs culturels (cinéma, théâtre, veillées lecture, veillées culturelles) d'une France rurale où la télévision n'a pas fait son apparition.

Au congrès de 1960 La Ligue veut « adapter l'action laïque à la modernisation de la France » C'est le temps des militants d'éducation populaire organisateurs de centres éducatifs et culturels, « institutions » d'éducation populaire.

**DE NOUVELLES STRUCTURES LOCALES POUR UNE FRANCE QUI SE MODERNISE
LE TEMPS DES ASSOCIATIONS « INSTITUTIONS »
D'EDUCATION POPULAIRE SUR TOUS LES TERRITOIRES**

La Ligue avait constaté la plus faible attractivité des amicales laïques pour les jeunes générations et le fort développement des Foyers Ruraux et des Maisons des Jeunes et de la Culture (dont elle avait accompagné la création) .Leur succès réside dans leur caractère d' « associations, centres éducatifs » largement ouverts à tous les individus et aux groupes de la commune, sans référence à la « querelle » école publique-école privée. La Ligue prend acte de cette évolution et aussi du développement de structures particulières par « milieu de vie » notamment par l'ACJF : Jeunesse agricole catholique, jeunesse ouvrière chrétienne, etc.

La Ligue, au-delà de ses amicales laïques regroupant les adhérents affinitaires d'un mouvement attaché à l'école et à la laïcité va créer de nouvelles structures : des, centres éducatifs, de loisirs et de promotion sociale ouverts à tous les résidents d'un territoire ou des associations adaptées à un « milieu » particulier

La Ligue va ainsi développer :

Les FOYERS DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE en milieu urbain
Les FOYERS RURAUX DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE en milieu rural
Les structures nouvelles favorisant les initiatives de la Jeunesse: CLUBS DE JEUNES, FOYERS SOCIO-EDUCATIFS

Certaines FOL « modernisent » leur nom : (FALEP, FLASEN)

Les statuts types des associations promues par la Ligue précisent la mission d'éducation populaire que le mouvement souhaite voir mise en œuvre dans les communes .L'ambition est grande, mais sera limitée par les possibilités du bénévolat

*L'association a un caractère récréatif et éducatif qui a pour but
D'aménager dans le cadre communal (ou intercommunal) un centre éducatif ouvert à tous les membres de la communauté où ayant des attaches dans le périmètre de l'association
D'étudier en commun les questions touchant l'ensemble des problèmes de la vie rurale sous tous ses aspects notamment scientifiques, techniques, économiques ou sociaux
(Avec l'Associations des Maîtres Agricoles, la Ligue créera la Fédération des Centres d'information et de vulgarisation agricoles et ménagers : CIVAM)
D'organiser les loisirs de toute la collectivité éducation physique et sportive activité de lecture de théâtre, cinéma, musique, conférence, voyages
De renforcer par tous les moyens la solidarité morale de tous les habitants, l'esprit de compréhension mutuelle, d'entraide et coopération
Par les moyens ci-dessus le foyer contribue à l'émancipation intellectuelle et sociale et à la formation civique de ses membres. Dans son action il s'inspire des principes de laïcité, ouvert à tous dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques et des groupements confessionnels*

La Ligue, depuis la Libération éditait L'Action laïque pour diffuser ses idées et faire connaître son action, mais la revue n'était lue que par quelques cadres départementaux. Par contre dans de nombreux départements il existait une floraison (non de bulletins) mais de véritables journaux ou revues éditées par les fédérations ou parfois par le CDAL dont certains tiraient à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Envol en est le témoignage encore présent

Dans ces années 60 la Ligue va accompagner la modernisation de ses structures associatives locales d'une nouvelle politique d'édition, elle va publier :

Pourquoi ? Revue d'éducation populaire, d'information générale et culturelle voulant concurrencer dans le champ progressiste le Reader Digest

L'Animateur Culturel Revue plus pratique pour les Responsables et animateurs d'associations (Informations, textes du mouvement, documentation, reportages, témoignages sur des réalisations d'associations locales)

Les Cahiers de l'Education Permanente : Collection abordant les questions d'Education Populaire Education des Adultes, Etude du Milieu et Animation

**PROPOSER UN ESPACE DE PRISE DE RESPONSABILITE A LA
JEUNESSE ISSUE DU BABY BOOM
ACCUEILLIR UNE NOUVELLE GENERATION DANS LA LIGUE**

Face à l'arrivée de la jeunesse, en véritable classe d'âge, la Ligue avait promu: les Clubs de Jeunes pour favoriser la participation, l'engagement des jeunes dont le nombre s'accroît et les Foyers socio-éducatifs pour faire vivre un lieu d'initiative dans les Etablissements scolaires après Mai 68

Les Cercles Laïques d'Etudiants pour permettre une présence laïque à l'université où la JEC est active et qui organiseront d'importants débats dans des villes universitaires « laïcité et marxisme » à Bordeaux, sur la science à Brest

Les jeunes animateurs de ces clubs de jeunes, foyers socio éducatifs, les cadres de colonies de vacances vont être invités à l'occasion du centenaire de la Ligue de l'Enseignement à un premier rassemblement de jeunes : BEAUREGARD 66.

Ce sera pour 2000 jeunes, une semaine de découvertes, de contacts avec des scientifiques et des créateurs, d'ateliers, de présentations de réalisations départementales, de débats ; un moment fort clôturé par l'exécution de la cantate du Centenaire.

BOURGES 70 fut le deuxième rassemblement marqué par des travaux d'ateliers et des débats sur le thème « le jeune et l'emploi » à partir des résultats d'une enquête, réalisée avec le concours de l'INSEE, menée par les équipes départementales.

Dans chaque quartier de la ville, un programme d'animation était proposé par les jeunes délégués d'une région de la Ligue qui y avaient été affectés

Ces deux moments facilitèrent la rencontre et l'interconnaissance de cadres ou de délégués des diverses FOL et favorisèrent l'implication de ceux-ci à divers niveaux du mouvement permettant l'arrivée d'une nouvelle génération de « permanents » ou de responsables à la Ligue

**SURMONTER LA CONTRADICTION
INSTITUTIONS OUVERTES A TOUS / MOUVEMENT LAÏQUE**

COMMENT CONJUGUER LE FAIT DE VOULOIR

DEVELOPPER DES INSTITUTIONS D'EDUCATION POPULAIRE « **OUVERTES A TOUS** »

ET DEMANDER EN MEME TEMPS

UNE ADHESION DE LEURS ADHERENTS A UN MOUVEMENT D'EDUCATION LAÏQUE

Le dualisme scolaire survivant avait installé dans trop de communes la concurrence des œuvres catholiques et des œuvres laïques, la période de modernisation post Vatican 2 va favoriser de plus en plus les rencontres hier improbables qui amènent parfois à débattre de la question « un curé peut-il être membre d'une amicale laïque affiliée à la Ligue ? »

Par ailleurs des foyers ruraux et surtout des MJC questionnent le sens de leur affiliation à la Ligue et celle de l'adhésion individuelle de leurs membres.

Les MJC sont ouvertes au-delà des individus à des groupements notamment confessionnels ; la Ligue souhaite qu'elles ne regroupent que des individus

Les Foyers ruraux et les MJC s'affilient à la Ligue pour bénéficier de l'appui et des prestations des secteurs techniques d'activités, (cinéma notamment) mais contestent la délivrance de la carte confédérale à tous les membres concernés par ces activités du fait de l'engagement « idéologique » dont cette carte est porteuse, contestation au nom de l'ouverture à tous et de la liberté de choix des adhérents

Ce questionnement vient aussi des Municipalités qui ont délégué certaines activités ouvertes à tous à des associations affiliées Cette gestion de ces missions d'intérêt général confiées à certaines associations (cantines, centres de loisirs notamment) et ouvertes à toute la population amènent les élus à interroger l'adhésion « automatique » des usagers à la Ligue que comporte l'affiliation.

Des comités d'entreprises enfin s'interrogent sur la pratique « d'encarter » dans un mouvement laïque tous leurs ressortissants bénéficiant des prestations de la Ligue

Différencier associations adhérentes et associations ou organismes associés va être la démarche proposée pour résoudre la question de l'ouverture à tous, de la libre affiliation à un réseau associatif et de la possible participation à son fonctionnement pour tous les usagers et de leur libre adhésion à la Ligue

La Ligue crée deux catégories d'affiliation 1978/1980 complétées en 1985 par des conventions particulières

Les affiliations d'associations adhérentes avec délivrance de la carte confédérale de la Ligue aux membres de l'association locale affiliée volontairement

Les affiliations d'associations « associées » pour les foyers ruraux, MJC, CE ,ou associations ou sections chargées par conventionnement avec une municipalité d'une mission d'intérêt général délivrant à leurs usagers une carte de « membre associé » attestation ne comportant pas d'adhésion individuelle à la Ligue

Des conventions spécifiques permettront de matérialiser des partenariats généraux ou particuliers avec des associations amies, des collectivités territoriales des organismes sociaux ou l'Ecole en tant que personne morale.

**GAGNER LA BATAILLE DE L'EDUCATION PERMANENTE
DANS LA DEUXIEME MOITIE DE NOTRE SIECLE
NOUVELLE AMBITION DE LA LIGUE A L'OCCASION DE SON CENTENAIRE**

Après de grosses difficultés financières à la fin des années 50, la Ligue transforme son organisation. La confédération était alors une énorme institution rassemblant parfois avec peine toutes les forces laïques : ses fédérations départementales et une cinquantaine de membres issus des syndicats enseignants ainsi que les Associations à Base nationale (ABN) dont elle avait contribué à la création (CEMEA, FFC, PEP etc.) qui en constituaient le Conseil Général. Elle décide de ne plus constituer cette plate-forme mais de limiter la confédération à ses seules fédérations départementales et de passer des conventions avec les anciennes ABN. L'ancien Conseil Général est remplacé par un CA de 36 membres élus par les représentants des FOL.

Dès 1955. Devant les transformations profondes de la société, un rapporteur de la Ligue avance le concept **d'éducation permanente** nécessaire à notre temps qui serait " La mise en place d'un essai de réponse cohérente à l'ensemble des problèmes de désadaptation que pose au travailleur et au citoyen modernes la civilisation nouvelle dans la quelle nous venons d'entrer brutalement"

La réponse à cette exigence suppose de dépasser le seul champ de la formation initiale de l'Education nationale. Au Congrès de Strasbourg en 1967 la Ligue définit les « objectifs et les structures de l'éducation permanente », à celui de Clermont Ferrand en 1969 elle aborde « contenus et méthodes de l'éducation permanente » et lors de son centenaire elle modifie ses statuts et devient « Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente » pour développer l'éducation laïque et « gagner dans la deuxième moitié de ce siècle la bataille de l'Education permanente » et adopte un nouveau logo.

Le chantier de l'éducation permanente pour elle doit recouvrir l'éducation et la formation professionnelle initiale, le recyclage, la promotion sociale et aussi développement social et culturel par l'animation socio-culturelle.

Dans le même temps une réflexion se développe au ministère du travail et avec les syndicats sur la nécessaire promotion sociale pour former le personnel qualifié dont la France moderne a besoin.

C'est cette orientation qui sera privilégiée, le projet de la Ligue paraissant donner un rôle quasi monopolistique à l'éducation nationale. Le patronat souhaitant garder la main sur cette formation liée à l'emploi. Les syndicats de travailleurs ne retiennent

pas non plus ces propositions, soucieux que la formation continue soit construite à partir du dialogue social. patronat /syndicats et organisée sous forme paritaire
La loi de 1971 fait de l'éducation permanente une obligation nationale « La formation professionnelle continue fait partie de l'éducation permanente. Elle a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions du travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel économique et social » mais dans la pratique c'est surtout une formation professionnelle continue qui sera organisée par des formateurs pour faciliter l'adaptation à de nouvelles formes et méthodes de travail.

Les fédérations d'éducation populaire y trouveront un nouveau champ d'intervention surtout lorsqu'elle s'élargira à l'insertion des jeunes. En plus de la FPC la Ligue développe la formation continue des acteurs de animation socio culturelle, des professionnels, des bénévoles, des militants); les fédérations s'organiseront très inégalement pour intervenir dans ce secteur, la Ligue crée l'INFREP en 1980 qui devient un des principaux organismes de formation continue, ouvert aux usagers de programmes publics ou aux clients individuels. La commission formation tout au long de la vie pilote le développement de l'action dans ce domaine. L'U. E en a fait une priorité, la Ligue a été à l'origine de la création de la plate-forme européenne apprentissage tout au long de la vie (EUCIS LLL) réunissant les acteurs européens. Elle agit pour que cette formation ne se limite pas à celle de l'acteur économique mais s'élargisse à la dimension civique, sociale et interculturelle

**L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE, UNE NOUVELLE DEMARCHE
POUR SE DONNER COLLECTIVEMENT LE POUVOIR D'AGIR**

Dans la tourmente de MAI 1968, l'aspiration est à la remise en cause de l'histoire, des structures, de l'autorité descendante des « sachants », l'intervention sociale doit être basée sur la volonté de création et d'engagement des individus, les structures sont perçues comme bureaucratiques, les associations comme limitées à une collection d'activités, il s'agit de mettre la société en mouvement pour favoriser l'émancipation des individus, leur permettre d'agir sur leurs conditions de vie .

C'est le temps de l'animation socioculturelle qui propose une démarche nouvelle « *un processus par lequel en présence d'un animateur, et non sous l'autorité d'un maître, un groupe d'individus , invité à exprimer librement les aspirations de ses membres , les aide à réfléchir à leurs conditions de vie et à découvrir au-delà des aliénations qu'ils subissent leurs besoins réels , les aide à se transformer en une communauté de personnes et de citoyens , qui s'organise collectivement pour répondre à ces besoins et évalue sans cesse les réponses apportées »*

Cette démarche, basée sur une étude du milieu pour connaître le territoire et ses habitants propose à toute la population volontaire une participation au projet qui ne suppose pas une adhésion formelle préalable : C'est la conception d'une animation globale territoriale incitant à la prise de responsabilité pour une action collective volontaire qui veut devenir un apport original à l'éducation permanente

Préserver la liberté de l'information

Les élections post Mai 68 ramenèrent au pouvoir une forte majorité de droite, qui ne pardonna pas à l'ORTF sa couverture des événements. Le journal télévisé était visionné avant diffusion par le ministre d'information, une mise au placard et des licenciements de journalistes s'ensuivirent. Parmi ceux-là et notamment ceux

de « Cinq colonnes à la une » fondèrent le CREPAC associant les mouvements d'éducation populaire et une coopérative de production Scopcolor qui réalisa des magazines mensuels d'actualité « Certifié exact » de 52 mn sous le format de films 16 mm. Les mouvements d'éducation populaire, les comités d'entreprises, la Ligue grâce à son réseau de cinéma participèrent à la diffusion de ces magazines, animant des milliers de débats sur l'actualité dans tout le pays ; mais les difficultés de financement empêchèrent que l'opération puisse se pérenniser dans la durée.

EXPERIMENTER UNE DEMARCHE D'ANIMATION GLOBALE SUR DES ZONES TERRITORIALES

La Ligue promeut la création d'équipes départementales d'animation (réunissant au sein des fédérations élus, permanents, responsables locaux territoriaux) pour conduire des expériences d'animation globale de zones géographiques. Les années 1970 verront se développer les initiatives de ces équipes pour animer les « zones territoriales », cantons ruraux, puis quartiers ou villes moyennes.

Parallèlement, des militants sensibilisent aux questions économiques et sociales lors de soirées d'information dans les associations.

Cette démarche culminera avec la campagne « **Vivre en ville 1972** ». Les projections démographiques annoncent que 80% des français vivront en ville à la fin du siècle. L'urbanisation explose : Construction de Hlm, de barres d'habitation mais pas d'espace pour les places publiques, ni pour les lieux de réunions, ni « de mètres carrés sociaux » pour des services sociaux communs de proximité. Par rapport à cette évolution de l'urbanisation, il s'agit pour la Ligue, au-delà de la démocratisation de la culture et les loisirs entreprise, de mettre en mouvement, d'animer les populations d'un territoire pour les inviter à participer à l'amélioration de leur cadre de vie pour mieux vivre dans les quartiers et la ville. Pendant quatre ans elle travaillera avec des universités pour qualifier ses intervenants.

Cette démarche est la préfiguration des politiques contractuelles, contrats de pays, ou politique de la ville. Celle-ci sera enclenchée trop tard, souvent avec une faible participation des habitants après que les villes inhabitables aient été construites et qu'éclateront les conséquences du mal vivre qu'elles induisent.

La FOL 47 conduira deux expériences en Lot et Garonne :

« Les Quatre cantons » où elle sera à l'initiative d'une « Association pour l'animation permanente et le développement touristique » qui contribuera au réveil culturel et participera à l'essor du tourisme rural. La FOL déposera pour ce secteur géographique, le premier dossier du programme « Tourisme intérieur » instauré par le Conseil Régional. Elle sera aussi désignée comme pilote éducatif du contrat de pays (formation des élus et des acteurs locaux).

Depuis un cinéma associatif et une radio locale (8 salariés) qui y ont été successivement créés y fonctionnent toujours

« Le Quartier de ville Tapie Mondésir » à Agen où la vie associative sera développée autour des besoins familiaux (laveries collectives, préfabriqué pour centre de loisirs) Ce quartier vient d'être l'objet d'une opération de rénovation urbaine

RECHERCHES DE NOUVELLES DYNAMIQUES

LA LIGUE MOUVEMENT D'ANIMATEURS ?

Dans ce contexte si les cartes confédérales d'adhérents ou d'associés permettent de dénombrer les usagers de la vie associative « historique », il est difficile

d'identifier les ligueurs et se pose la question du repérage des forces vives de la Ligue porteuses de ses valeurs et de son projet d'animation sur les territoires

Dans ces temps d'animation socioculturelle, l'acteur principal n'est plus le militant ou le supporter mais l'animateur celui qui met en mouvement ou fait vivre le développement associatif ou l'engagement local, qui anime le réseau de ces acteurs. Après de nombreux débats l'assemblée Générale de la Ligue en 1969 vote le principe d'une carte d'Animateur Bénévole ou professionnel de la Ligue qui permettrait de repérer et relier ceux qui animent ou « militent » avec la ligue. Cette décision ne sera jamais mise en application.

PROJET DE CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT Préparer à la citoyenneté démocratique dès l'enfance ?

L'élaboration de la Convention des droits de l'enfant a été l'occasion d'une réflexion sur son statut de mineur, sur sa préparation à l'autonomie et à la citoyenneté démocratique avec les exigences pédagogiques que cela induisait.

Prenant acte du fait que dans les amicales laïques, l'enfant est surtout pratiquant ou usager et constatant que le lien s'est trop souvent distendu entre ces associations et l'école, une commission de la Ligue propose de créer une « association d'école » pour favoriser les initiatives des enfants. Cette nouvelle association permettrait la prise de responsabilité des enfants avec l'aide des enseignants et des parents volontaires (investissement de la démarche qui avait conduit à la création des foyers socio éducatifs). Cette association pourrait être le support de toutes activités socio culturelles périscolaires, les activités USEP y trouvant toute leur place (Dans ces années-là, si quelques associations USEP sont déclarées, beaucoup n'existent qu'en tant que section locale créée par délégation des Comités départementaux USEP, comme les coopératives scolaires par l'OCCE)

Ce travail verra peu de concrétisation : démarche pédagogique trop exigeante ? Risque de concurrence avec la coopérative scolaire ?

Par contre c'est une décision externe, la loi sur le sport de 1984 qui fait obligation de créer des associations d'établissements pour les fédérations sportives scolaires qui amènera l'USEP, pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation, à créer des structures associatives locales quasi exclusivement limitées aux activités sportives, support d'organisation d'activités, où la participation des enfants restera trop minoritaire.

LA PROFESSIONNALISATION DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE Prendre en compte une nouvelle donne

La modernisation de la France s'est traduite par une forte professionnalisation de la vie sociale et de tous ses secteurs : Le ministère de la culture créé en 1959 a mis en place ses premières structures et ses professionnels, l'action sociale, la prévention ont multiplié le nombre de travailleurs sociaux, la formation professionnelle recrute des formateurs, le tourisme social des directeurs de structures, les municipalités se dotent de premiers postes d'animateurs.

Pendant ce temps le CNAJEP s'est structuré, et a avancé des propositions pour le développement culturel, pour l'aide aux équipements et à la création de postes d'animateurs socio culturels.

La Ligue s'impliquera dans les centres publics de formation d'animateurs, les fédérations départementales prendront en compte plus ou moins vite cette évolution. Mais peu à peu cette dynamique de création de postes d'animateurs par contractualisation Communes – Associations - FOL se développera, encouragée par

le ministère de la Jeunesse et sports et avec l'aide du Fonjep. En Lot et Garonne la fédération conclut des conventions avec les communes de NERAC, PENNE, TONNEINS, MONSEMPRON/LIBOS, avec des succès divers dus à la maturation de la réflexion des élus et des associations locales sur le projet à développer

**Une campagne « L'EDUCATION PERMANENTE POUR TOUS »
Afin de répondre aux aspirations à une autre société**

La demande de changement politique qui se manifeste dans la société à partir de 1971 amène la Ligue à débattre du rapport entre éducation populaire, action syndicale et action politique.

En 1972 Pour sortir de la situation créée par la loi Debré, le CNAL organise un grand colloque national où participent les partis de gauche et la plupart des syndicats pour élaborer un projet « de création d'un service public unifié laïque de l'Education Nationale »

En 1973 La Ligue anime de nombreux échanges dans les associations locales sur le thème Education, Culture et Société pour préciser le rôle que ses associations peuvent jouer au moment où un grand débat politique agite le pays

Au congrès de Nîmes en 1975, elle se déclare solidaire de ceux qui aspirent à une société de " type socialiste ", elle reprend les travaux menés au sein du CNAL et ceux de ses congrès du centenaire, pour élaborer les propositions pour une politique d'éducation pour une nouvelle société préparant des individus libres et responsables

Elle fait campagne pour un service public d'éducation permanente pour tous à gestion tripartite

s'organisant autour du service public unifié laïque de l'éducation nationale (voulant dépasser la situation créée par la loi Debré par l'intégration des écoles sous contrat) et dont le collège constituerait le centre d'éducation permanente du territoire

Le développement de la formation continue pour tous les travailleurs

Une politique d'animation socioculturelle laïque locale s'élaborant au sein d'un conseil local de développement social et culturel avec la participation de toutes les parties prenantes ; le conseil municipal arrêtant un programme d'intérêt général à partir de ces propositions et confiant la mise en œuvre des missions retenues à des associations laïques par des conventions «municipalité - associations »

La Ligue édite une revue « Communes et Animation » à destination des maires et des élus municipaux

**UNE « BANALISATION » DES NOUVELLES ASSOCIATIONS AFFLIEES A LA LIGUE
LORS DE L'EXPLOSION DE LA VIE ASSOCIATIVE DANS
« LA CIVILISATION DES LOISIRS » ET LA POLITIQUE DU TEMPS LIBRE**

Depuis 1945 la Ligue avait multiplié la création, autour de statuts types fixant des objectifs à poursuivre, de structures polyvalentes ou particulières la rendant visible sur les territoires (amicales laïques, foyers d'éducation populaire, centres socio-éducatifs, associations spécialisées : sport culture etc.

La démarche ambitieuse de l'animation socio-culturelle se limita à la multiplication d'équipements socio-culturels et au-développement d'activités socio-éducatives

Dans ce qui a été appelé «la civilisation des loisirs » et la «politique du temps libre », où explosent les créations d'associations visant à l'épanouissement personnel, la Ligue encourage celles qui sont soucieuses d'un réel accès aux loisirs pour tous.

La coopération avec les structures spécialisées des syndicats et des comités d'entreprises contribuent à un fort développement du tourisme social associatif.

De plus en plus de sections d'associations polyvalentes trouvant contraignantes cette coordination demandent leur autonomie en déposant leurs propres statuts.

La plupart des nouvelles associations se donnent des objectifs limités pour la satisfaction de leurs adhérents, elles s'affilient à la Ligue surtout pour un accompagnement, des prestations, conseils, la formation, l'assurance sur un mode utilitaire et non pour un engagement dans le projet collectif des fédérations qui reste trop méconnu des responsables et plus encore des sociétaires.

Une formule originale d'assurance globale conçue par l'APAC permettait par une cotisation modique payée par tout porteur de carte confédérale (ou licencié UFOLEP ou USEP) d'être assuré pour ses activités associatives en accident corporel, en responsabilité civile personnelle et de garantir coopérativement celle de leur association et celle des échelons de la Ligue auxquels il participait. Ce dispositif est un argument fort de la progression du nombre des associations affiliées à la Ligue.

La Ligue regroupe 40 000 associations et 3 millions d'adhérents ou usagers »

**DANS UNE SOCIETE DE CONSOMMATION LA LIGUE DOIT-ELLE REUNIR
LES MEMBRES DE SES ASSOCIATIONS LOCALES
DANS UNE COOPERATIVE D'USAGERS OU DE CONSOMM'ACTEURS ?**

Sommet des 30 glorieuses, la « société de consommation » transforme les attitudes des adhérents en usagers/clients exigeants. Prenant en compte cette forte demande de services et voulant fidéliser ces adhérents/usagers la Ligue crée le système Elodia : La carte Ligue ou les licences UFOLEP OU USEP deviennent aussi celle du réseau Elodia permettant l'accès à des conditions plus avantageuses aux services de la Ligue sports, vacances, assurances et à des prestations extérieures banalisées (achats de matériel audio-visuel et même d'autos) Il s'agissait du principe de la carte de fidélité très largement en vigueur aujourd'hui dans divers commerces, La cotisation individuelle ouvrait les droits à l'ensemble des prestations grâce au fichier national des adhérents. L'économie du système administratif d'affiliation devait vivre des ristournes des annonceurs. Ce fut un triple échec :

- Culturel Les adhérents militants vécurent très mal la perte du sens de l'adhésion et le mélange de genre. Beaucoup furent « pris à rebrousse poil » par ce démarchage alors qu'ils adhéraient même symboliquement à une association à but non lucratif.

- Economique les ristournes devant payer l'économie de ce système ne furent pas au rendez-vous Après un passif financier mémorable l'expérience fut interrompue.

- Organisationnel Le fichier centralisé dont les associations et les fédérations avaient déploré le poids de la charge administrative, fut limité à trois dirigeants.

Les conséquences furent désastreuses d'abord sur le sens donné à la cotisation Ligue et sa perception par les associations locales après le retour au statu quo ante.

La suppression du fichier centralisé fragilisa le fonctionnement de l'APAC. La formule « Multirisques Adhérents/association » supposait en effet l'acquittement d'une cotisation assurance par tous les adhérents de toutes les associations du réseau

Certaines fédérations (de bonne foi ou de mauvaise foi) affilièrent certaines associations sur le seul effectif de leur bureau : le Président, le secrétaire, le trésorier dont les noms devaient être communiqués au centre fédéral. Lorsque l'on sait le coût d'un sinistre « Responsabilité civile », on imagine les conséquences d'une telle pratique sur les finances de l'APAC qui a du subir une forte restructuration.

Un dispositif mieux défini et mieux géré aurait pu permettre une intéressante reconnaissance et valorisation du sociétaire de la confédération

1981 CHANGEMENT POLITIQUE
mais
Les associations à l'épreuve de la DECENTRALISATION
L'impasse de la création d'un
SERVICE PUBLIC UNIFIE LAÏQUE DE L'EDUCATION NATIONALE
L'avènement d'une SOCIETE DE L'INTELLIGENCE
mue par une dérégulation libérale porteuse de fortes mutations
et de grandes fractures dramatiques pour les plus faibles
QUESTIONNENT LE NECESSAIRE REPOSITIONNEMENT DE LA LIGUE

LES ASSOCIATIONS A L'EPREUVE DE LA DECENTRALISATON

Sur les territoires des myriades d'associations invitent à mieux vivre, à partager le plaisir du sport, de la culture, à organiser des solidarités, à participer à la vie locale mais celles qui veulent contribuer à l'action publique devront s'inscrire dans des programmes de plus en plus diversifiés et professionnalisés

La décentralisation a instauré l'autonomie des collectivités locales qui recrutent de nouveaux personnels, pour mettre en œuvre leurs nouvelles compétences.

A la contractualisation Etat Associations de la période précédente, succède la contractualisation Etat /Collectivités Locales dans les différents champs ministériels où les municipalités développent souvent directement leur action au dépens de l'implication des citoyens et de leurs associations qui ont du mal à trouver leur place, Nos propositions de participation et de gestion déléguée restent souvent lettre morte.

Les associations de jeunesse au lieu d'accompagner des groupes projets sont conviées à concentrer leurs actions pour remédier aux difficultés de groupes cibles. Pour participer aux politiques publiques les associations doivent faire la preuve non seulement de leur représentativité, de leur expertise, mais de leurs compétences et de leurs capacités de gestion pour mettre en œuvre des programmes d'interventions dans des domaines particuliers, ce qui les amène à renforcer leur professionnalisation d'entreprises d'économie sociale au détriment de leur rôle de créateur de lien social, d'écoute, d'éveilleur, de facilitateur d'initiatives ou de mise en mouvement de citoyens.

Malgré ces freins, accompagner les « jeunesses » pour qu'elles puissent prendre place et trouver les formes de leur engagement restera l'objectif de la Ligue avec notamment en région « les jeunes aquitains s'engagent». Les Juniors associations, l'AFEV, ANIMAFAC, l'ANACEJ, seront autant de portes ouvertes à une nouvelle génération pour se préparer à une citoyenneté active

LA LAICITE, CONFLIT DEPASSE OU VALEUR COMMUNE D'AVENIR ?

Un projet de loi portant création d'un service unifié laïque de l'éducation nationale est proposé, ne donnant pas satisfaction au CNAL .Il est violemment combattu par la mobilisation des conservateurs et de l'Eglise catholique qui veulent maintenir le privilège du financement des écoles confessionnelles avec leur caractère propre (au cours de certaines manifestations la laïcité a même été qualifiée de liberticide !). L'opinion publique n'est pas au rendez-vous d'un combat jugé dépassé par certains « consommateurs d'école» soucieux d'un libre choix scolaire ; le gouvernement retire le projet. La Ligue refuse de considérer cette situation comme une mise en cause générale de la laïcité.

Au-delà de la question scolaire politiquement bloquée, la Ligue est persuadée que la laïcité constitue une valeur partagée par la grande majorité des français, elle lance un débat national ouvert «Laïcité 2000» pour une réappropriation de son sens au travers d'une série d'éditions et de colloques.

LAICITE EN MIROIR

Interrogation d'intellectuels, chercheurs, penseurs, journalistes, hommes de science

LAICITE EN MEMOIRE

Recherche de textes historiques, paroles de laïques; etc...

LAICITE EN DEBAT

Plusieurs rencontres et colloques, avec la participation de représentants des religions

LAICITE 2000 DEMOCRATIE ET SOLIDARITE

La Résolution du Congrès de Toulouse en 1989 affirme

La laïcité comme principe constitutionnel et valeur de civilisation

FACE AUX MUTATIONS ET AUX RISQUES D'UNE SOCIETE DUALE
LA LIGUE INVITE CROYANTS ET NON CROYANTS A SE MOBILISER AUTOUR
DE LA LAÏCITE, VALEUR COMMUNE, POUR REFUSER LES EXCLUSIONS
ET RELEVER ENSEMBLE LE DEFI DE LA DEMOCRATIE ET DE LA SOLIDARITE

Le discours de clôture du Congrès de Toulouse fixe un nouvel horizon au combat laïque : « Quelle est l'idéologie qui menace le plus les grands principes fécondant la laïcité ? Par qui *l'égalité de droit des citoyens devant l'éducation, la santé, l'information, etc...* est le plus mise en péril ? La menace la plus perverse de cette fin de siècle, est sans doute la doctrine néolibérale telle qu'elle a été mise au point dans les laboratoires de la nouvelle droite. Pour certains « les sermons de carême sont moins dangereux que les cours de la Bourse ou les décisions du FMI », Régis Debray affirme: «*l'alliance de l'argent et de l'image a remplacé celle du trône et de l'autel* »

L'allocution invitait à une mobilisation autour de la laïcité valeur commune pour une double exigence « *Alors que les séparations d'hier étaient fondées sur des lignes de partage entre ceux qui croyaient et ceux qui ne croyaient pas, il y a d'autres lignes de partage, aujourd'hui beaucoup plus graves. Croyants et incroyants, réunis dans une laïcité fondée sur une double quête, devons être au coude à coude, actifs, pour refuser les exclusions intolérables, et pour relever, ensemble, le défi de la démocratie et de la solidarité. Ensemble, nous entendons poursuivre les dialogues engagés, et je souhaite que nous traitions tous nos partenaires des différentes religions avec la même dignité et la même reconnaissance* » Un Manifeste formalisera cet appel (p.22)

ASSISES DE LA LAICITE PLURIELLE

Cette formule, justement contestée, voulait, après les événements des banlieues, mettre en évidence de manière certes provocatrice, deux conceptions de la laïcité :
Un courant qui au nom de la laïcité garante de l'unité nationale vise à l'uniformité
Un courant qui fait de la laïcité le garant du pluralisme démocratique, du vivre ensemble dans la diversité d'une société plurielle
La Ligue se pose comme un acteur refusant à la fois la mise en uniforme de l'universel et le communalisme à l'anglo-saxonne : les questions essentielles dans une France devenue multiculturelle, sont celles de l'égalité des droits, de l'intégration et de la lutte contre les exclusions et les discriminations, de la diversité culturelle.
Mais chaque fois que le combat laïque n'appréhende pas prioritairement le problème social, il autorise les dérives et les alliances contre nature.

COMMISSION ISLAM ET LAICITE

Dans notre pays sécularisé, la foi relevait de choix personnels, sa sincérité n'avait plus besoin de s'exprimer de façon ostensible. Fin des années 80 une France diverse découvre des citoyens en quête de reconnaissance culturelle ou religieuse.

L'affichage de l'appartenance par pratique sociologique, choix volontaire, provocation va interroger brutalement le caractère de neutralité « sanctuarisée » de l'Ecole.

Un groupe de recherche pluraliste créé par la Ligue, ouvert à des autorités religieuses musulmanes entame une réflexion approfondie sur «Islam et Laïcité» Il a permis d'explicitier que la loi de 1905 qui instaure l'indépendance de l'Etat par rapport aux religions, la non intervention de l'Etat dans la vie des religions, garantit la liberté de l'acte de foi. «La loi protège la foi tant que la foi ne veut pas faire la loi»

Développé plus tardivement sur notre territoire, l'islam voit ainsi son statut et sa pratique garantis comme ceux des autres religions ou convictions par cette même loi qui assure aux musulmans la liberté de conscience et leur garantit la liberté des cultes sous réserve du respect de l'ordre public et des droits d'autrui. Ainsi les sceptiques ont pu vérifier que par une loi d'équilibre et de raison, les citoyens de confession musulmane peuvent avoir toute leur place dans la République

Ce travail de fond a permis à la Ligue, lors de « l'affaire » du voile, de rechercher dans des débats internes contradictoires, une attitude donnant la priorité au dialogue sur l'exclusion, de pouvoir démultiplier lors Centenaire de la loi de 1905 des éditions, des colloques sur l'actualité de la laïcité, de créer un site sans équivalent « Laicite-laligue.org » et un autre site « [la laïcité pour les éducateurs](http://la-laicite-pour-les-educateurs) » avec les Francas et les CEMEA, en rappelant ses bases juridiques et sa capacité à permettre le « vivre ensemble » dans le respect de l'égalité chacun dans sa singularité et des valeurs communes de la République.

Le travail du groupe « citoyens dans leur diversité » largement ouvert à la pluralité, les « semaines d'éducation contre le racisme », la campagne « jouons la carte de la fraternité » illustrent l'action permanente de la Ligue mouvement laïque, respectueux du pluralisme des convictions et de la liberté d'expression, pour lutter contre le racisme et toutes les formes de discriminations (d'origine ethnique ou nationale, de religion ou de conviction, de sexe, d'âge, de handicap ou d'orientation sexuelle)

Aujourd'hui elle a rappelé sa position dans le texte « La laïcité pour faire société » La Ligue souligne que la laïcité est d'abord une liberté et non une interdiction, un principe d'organisation politique, concernant tous les membres de notre société plurielle. Elle garantit la liberté de conscience (celle de croire ou de ne pas croire) et l'égalité des droits de chacun, ainsi que la liberté de culte et la liberté d'expression dans le respect de l'ordre public et de la protection des droits et des libertés d'autrui.

Elle appelle à construire notre vie commune sur cette exigence partagée

Elle en démonte les lectures identitaires ou la récupération xénophobe incitant à la stigmatisation -non du radicalisme islamiste (dont le repérage et la lutte déterminée doivent être renforcés)- mais des musulmans eux-mêmes, parfois au nom d'une identité française ou chrétienne fantasmée.

Elle travaille dans tous les domaines de la vie sociale à rechercher et à proposer les démarches et les attitudes qui permettent de la faire vivre au quotidien

1989 Bicentenaire de la Révolution française

La Ligue de l'Enseignement et la Ligue des Droits de l'Homme créent un comité **Liberté, Egalité Fraternité** pour développer les initiatives autour de cette commémoration et en revisiter l'histoire et ses apports .

Cet évènement est mis à profit par la Ligue de l'Enseignement pour resituer son rôle au cœur d'une autre époque, à l'approche d'un nouveau siècle

Elle présente son ambition dans un **Manifeste** qui précise le sens de son action d'éducation populaire, et révèle son réseau

MANIFESTE

Promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture

C'est le texte que publie la Ligue lors du bicentenaire de la Révolution française pour préciser son rôle pour le nouveau siècle qui s'ouvre

Dès 1866 les membres de la Ligue de l'Enseignement se sont donné comme but « de former des citoyens éclairés. » Après Condorcet ils ont affirmé qu'une instruction publique nationale est pour la puissance publique un devoir de justice ils ont conduit leur action libre de tout parrainage

Aujourd'hui le contrat qui nous lie puise à cette source sans nostalgie et se tourne résolument vers l'avenir. Nos actions sont portés par la même volonté de **promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture**

De même que les fondateurs ont vécu le passage de l'Empire à la République, et simultanément la première révolution industrielle, nous vivons une période de mutation. Elle prépare une société de créations et de communications. L'évolution des techniques est considérable. **NOUS VIVONS UNE REVOLUTION PAR L'INTELLIGENCE** Aussi notre avenir dépend essentiellement de l'éducation et de l'investissement intellectuel. Mais face à ces mutations les experts se substituent aux instances politiques et aux citoyens. Simultanément de nouveaux obscurantismes surgissent, l'irrationnel revient en force.

Nous devons concentrer nos efforts pour pouvoir passer de la société des mages et des experts à la République des citoyens. La création par la Ligue des CERCLES CONDORCET répond pour partie à cette exigence

Cependant la voie est difficile, ces mutations techniques sont souvent dramatiques pour les plus faibles. **DE GRANDES FRACTURES TRAVERSENT DANGEREUSEMENT NOTRE SOCIETE, LA SOCIETE DUALE EST EN MARCHE.** Au-delà de la nécessaire adaptation de notre système éducatif, **il nous faut mettre en évidence que rien de durable ne se fera sans cohésion sociale. Pour cela la solidarité et la fraternité doivent être des vertus fondamentales et des exigences pour nos politiques nationales et internationales**

Nous avons aussi œuvré pour une France plus accueillante à la diversité. A la montée des nationalismes du XIX siècle, inspiratrice des exclusions fondées sur la nationalité ou la race nous préférons l'apport de notre révolution de 1789. L'unité de notre pays n'est pas en cause. Aussi sachons accueillir les populations immigrées qui ont choisi de vivre en France en reconnaissant leur droit et leur devoir civiques.

Ce choix est la conséquence de la laïcité de notre constitution. La laïcité des institutions publiques est garante du pluralisme culturel de nos sociétés. Prouvons le ensemble, forts de notre diversité. Dans les méandres de nos vies quotidiennes et de l'histoire de notre mouvement nos valeurs sont portées par un même mot EGALITE. Ce mot trop souvent défiguré, trahi, bafoué est à l'origine de notre République

Pour faire avancer ces idées nous affirmons une présence agissante dans toutes les instances qui concourent à l'éducation et à la culture, l'école, l'université, la formation des adultes, les actions culturelles et sportives, la communication, l'action sociale, le tourisme social et culturel

Il nous faut construire une Ligue pour une citoyenneté renouvelée

Si un autre siècle avait séparé ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas, la lutte contre les exclusions devient un combat commun pour que la dérégulation libérale ne laisse pas un grand nombre d'hommes et femmes d'aujourd'hui sur le bord de la route

Pour affronter cette nouvelle donne, elle engage un retour aux sources : C'est à nouveau le temps des Cercles, comme au début de son histoire qui va ouvrir le chantier de sa refondation en même temps que la Ligue fait connaître son réseau :

LES CLUBS CONDORCET
LES UNIVERSITES D'EDUCATION PERMANENTE
LES CLUBS DE CITOYENS

Pour redonner la priorité au mouvement d'idées et à la formation des citoyens

L'acte constitutif des Cercles Condorcet en 1987 illustre cette volonté

« Très divers par leurs origines, leurs compétences, leurs expériences professionnelles, les adhérents des Cercles se rassemblent au service d'un projet à la fois simple et ambitieux : ils se refusent à subir passivement les mutations amples, parfois brutales, qui ébranlent la société. Ils constatent un trop grand décalage entre les courants de pensée dominants et les bouleversements (scientifiques, économiques, sociaux, idéologiques) qui doivent pourtant être dominés, maîtrisés. Car livrées à leur logique interne, ces mutations ne manqueraient pas de subordonner le citoyen à des forces purement matérielles qui, en aucun cas ne peuvent prétendre au monopole de la sagesse ou de s'arroger de définir seules l'intérêt national. Il faut empêcher cette dérive ce dépérissement de la démocratie.

En choisissant le nom du plus illustre ancêtre de la laïcité, le Cercle Condorcet entend affirmer qu'il s'inspire de l'esprit de l'Encyclopédie et de la révolution de 1789 pour mener dans un souci de dialogue et d'ouverture, une recherche approfondie pour mieux comprendre notre monde et infléchir l'avenir en train de se faire

L'objectif des Cercles Condorcet n'est pas de constituer un corps de doctrine ou d'élaborer un programme, mais de confronter les points de vue, secouer les torpeurs, chasser la résignation, laisser renaître l'espoir. Telle est la force de cette vieille chose : la démocratie »

C'est l'apparition d'un nouveau logo, du journal «Les Idées en Mouvement » Les «Camionneurs d'idées » signent la création d'un programme exigeant de formation des militants et des permanents, bénéficiant de compétences extérieures

« Trousse Livres » « l'Argonaute» (sur les sciences) apparaissent dans le service édition EDILIG du mouvement qui ne put trouver son équilibre économique.

La Ligue avec la Ligue des droits de l'homme élargissent le CIDEM (Civisme et démocratie) à d'autres associations pour l'éducation à la citoyenneté.

Le mouvement est à l'initiative de la création de la CPCA (conférence permanente des coordinations associatives)

La FOL 47 organise à la même époque l'Université populaire du Lot et Garonne qui invitera à des cycles d'information/débat cinq années durant.

Malheureusement les universités d'éducation permanente et les clubs ou cafés citoyens resteront des expérimentations trop minoritaires et peu visibles

LES UNIVERSITES DE LA COMMUNICATION
créent un espace pour connaître et comprendre
le changement de société généré par les nouvelles technologies
de l'information et l'irruption d'internet

Le début des années 80 est aussi celui de libéralisation des médias, de la multiplication des nouvelles techniques de communication, l'irruption d'internet qui font entrer notre monde dans " la société de l'information et de la communication " modifiant radicalement la vie sociale par l'élargissement des échanges, la vitesse et le faible coût de la circulation des informations, le nombre illimité d'applications qui révolutionnent tous les métiers, l'emploi, la culture, l'économie, le commerce, la santé, la vie publique

Le CREPAC d'Aquitaine et la Ligue vont instaurer un espace particulier et une forme originale de rencontre largement ouverts aux chercheurs, élus, fonctionnaires publics professionnels , enseignants ,responsables de médias, entrepreneurs des TIC, responsables associatifs, professionnels divers, décideurs politiques pour essayer de connaître, de comprendre ces mutations, d'interroger les nouveaux usages ,de débattre des politiques publiques pouvant les prendre en compte

Ces Universités d'été de la Communication réuniront près d'un millier de participants sur la côte landaise chaque fin d'été pendant 25 ans. Des éditions eurent lieu sur plusieurs continents dans des milieux culturels spécifiques créant un Réseau International des Universités de la Communication. (RIUC)

Une revue « Antennes » pendant 3 ans et un mouvement de téléspectateurs Media Télévision Téléspectateurs (MTT) pendant 10 ans accompagnèrent ces Universités "S'associer pour comprendre, maîtriser l'usage, avoir une approche critique des nouveaux moyens de communication" est le nouveau chantier d'une éducation populaire dans la société numérique où l'Europe n'a pas trouvé sa place.

Le document « Universités de la Communication, RIUC, des pépites liées au développement de la civilisation numérique au service du futur de la Ligue » rappelle l'histoire de cette aventure des pionniers et évoque les suites prometteuses.

Une veille des citoyens est nécessaire pour garantir d'une part la « neutralité du net » condition de son égal accès à tous et d'autre par le respect de la vie privée de chacun dans une société de surveillance et de commerce des données. Une même vigilance doit concerner l'ouverture des données publiques afin qu'elle constitue, non un nouveau marché, mais un apport primordial à la vie démocratique.

TRANSFORMER LE MOUVEMENT POUR QU'IL AFFRONTÉ CES MUTATIONS

Les Universités de la communication illustrent la capacité à être ouverts au monde qui bouge. Les Cercles Condorcet débattent des questions vives, mais ils regroupent trop souvent des citoyens « déjà en marche », ils peuvent enrichir mais ne peuvent remplacer la confédération Ligue. C'est elle qu'il convient de transformer en profondeur pour que ses acteurs locaux soient en prise sur ce nouveau monde, sur tous les territoires. Les congrès mettent en débat les moyens de relever ce défi

Congrès 1992 La Ligue mouvement de citoyens! Congrès 1995 Quelle ligue pour quelle société? Congrès 1998 Pourquoi et comment militer avec la ligue? Formulèrent une réponse pour une éducation populaire de notre temps au niveau local

C'est inviter à " s'associer pour permettre à chacun de faire face aux mutations inédites de notre société, d'y trouver une place, d'y épanouir possibilités et compétences et de choisir les formes de sa participation ou de son engagement pour construire une société démocratique laïque et solidaire visant à l'émancipation de tous "

A cette fin, la Ligue invite tous ceux qui veulent agir avec elle à s'impliquer dans un programme prioritaire national par et pour l'action locale

*« Agir avec les habitants sur leurs lieux de vie, notamment ceux qui souffrent de la précarité
Agir pour relever le défi éducatif par le progrès de l'Ecole de tous, articulé aux initiatives éducatives volontaires et à celles de la cité*

Agir pour mieux vivre, reconstruire les solidarités, permettre l'accès à la culture et aux loisirs, concourir au développement territorial

Agir pour favoriser l'éveil et la préparation à la vie civique des jeunes et des femmes et favoriser les initiatives collectives

Agir pour faire de l'expression de la diversité culturelle reconnue un ferment d'intégration, promouvoir et faire vivre la laïcité

Agir pour donner envie de comprendre les questions vives de notre temps, le rôle des médias et du numérique, pour faire vivre notre démocratie »

Mettre en œuvre cette éducation populaire de notre temps c'est dépasser l'engagement social dans l'association pour un engagement civique dans la cité

C'est pour les associations avoir le devoir d'audace de présenter des projets collectifs à faire inscrire dans la politique de la collectivité, de la ville, du quartier du village après avoir mené une réelle étude du milieu avec la population pour en connaître les caractéristiques et les besoins. C'est pour les fédérations le défi d'inclure ces projets locaux comme éléments d'un projet fédéral porteur de sens, élaboré avec d'autres acteurs locaux sous peine que ce projet se résume au mieux à la seule feuille de route des professionnels du centre fédéral.

C'EST REMETTRE L'ECOLE PUBLIQUE AU CENTRE DE LA SOCIÉTÉ

1994 Une proposition de modification de la loi Falloux tente d'accorder de nouveaux avantages aux écoles catholiques sous contrat. Une manifestation monstre à Paris qui fait oublier celle de Versailles en 1984 des tenants de l'école confessionnelle aboutit au retrait du texte. L'opinion publique y affirme que le financement des établissements privés conventionnés - qui doivent respecter les mêmes devoirs que les Etablissements publics - ne peut remettre en cause la priorité qui doit être donnée au service public.

La Ligue avec le colloque « Le système éducatif demain : défi et enjeu du service public » relance un travail de fond appuyé sur de nombreuses réunions-débats décentralisés sur le thème « L'Ecole que nous voulons »¹. L'organisation d'un « SALON NATIONAL DE L'EDUCATION » négocié avec le ministère prend place au Parc des Expositions de Paris parmi les grands salons annuels. Tous les deux ans les « RENCONTRES DE L'EDUCATION DE RENNES » mènent une riche réflexion sur l'Education à l'épreuve des territoires dans le cadre de la décentralisation².

C'EST AGIR DANS UNE SOCIÉTÉ MULTICULTURELLE ET CREER LES CONDITIONS POUR QUE TOUTES LES JEUNESSES PRENNENT LEUR PLACE

« La marche pour l'égalité » des jeunes des banlieues a été peu entendue. La Ligue s'implique dans la politique de la ville et devant cette situation, face à la résurgence d'un passé colonial mal assumé, elle organise un colloque « Histoire de la guerre d'Algérie », des stages « Islam-villes-intégration », une exposition « Si les immigrés m'étaient contés », travaille sur le pluralisme culturel, mais son programme « Cités en Mouvement » pour y dynamiser les initiatives « citoyennes » trouvera peu de relais.

« La » jeunesse a été trop souvent l'objet, de la part d'une population vieillissante, d'un jugement négatif : échec, délinquance, violence, addictions, bof génération !

Il est important reconnaître les jeunes, de leur permettre de s'exprimer et de trouver une place. Le dispositif « Juniors Associations » a ouvert aux moins de 18 ans, la possibilité de prise de responsabilité. La Ligue encouragera le développement d'ANIMAFAC, s'impliquera fortement dans le service civique des jeunes.

C'EST TRAVAILLER LES POINTS FAIBLES

Si depuis une quinzaine d'années une action volontariste a permis d'améliorer le pourcentage d'élues dans les instances dirigeantes fédérales et nationales, la réflexion sur la condition féminine, le questionnement sur le genre ont été peu travaillés dans le mouvement et les associations affiliées. Avec de nouvelles orientations cette action a connu une nouvelle dynamique, notamment sur la lutte contre les préjugés garçons/filles, l'égalité homme femme qui doit être amplifiée. Depuis Rio, la Ligue s'est impliquée trop modestement encore dans l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. La question intergénérationnelle à part l'exception « lire et faire lire » reste un sujet à prendre en compte.

¹ Cet « Appel pour l'Ecole que nous voulons » marquera le début d'une campagne pour remettre la question de l'Ecole au cœur des préoccupations de notre société. Dix ans plus tard il débouchera sur des propositions pour « **Refonder l'Ecole pour qu'elle soit celle de tous** » et sur « **l'Appel de Bobigny** » qu'ont signé 50 associations, de parents d'élèves, de mouvements pédagogiques et d'éducation populaire, 14 syndicats et 80 collectivités territoriales

² « **Mutations territoriales et Education, de la forme scolaire vers la forme éducative ?** » Collection ESF

**COMMENT LES ASSOCIATIONS LOCALES DE LA CONFEDERATION
GENERALE DES ŒUVRES LAÏQUES SITUENT-ELLES LEUR ACTION ?
COMMENT VEULENT-ELLES S'IMPLIQUER DANS L'ENGAGEMENT DE LA LIGUE ?**

En 1998 à Nancy la Ligue a organisé avec le concours du CSA un état des lieux du mouvement. Voici quelques réponses données par les responsables locaux

Principale préoccupation des responsables	Valeurs de l'association
la qualité des activités 67 %	la laïcité 49%
la qualité des relations entre adhérents 38%	la convivialité 44 %
l'influence de l'association 28%	la solidarité 40%
la gestion 28%	une autre idée du sport 32 % *
les questions de sécurité et d'assurance 15%	la citoyenneté 25%

Attente à l'égard de la FOL

Affiliation par tradition 29%
 Pour défendre la vie associative 30%
 Action complémentaire de l'école 28%
 Adhérer à des valeurs communes 27%
 Faire partie d'un réseau 23%
 Pour les prestations assurance 28%
 Pour celles liées à l'affiliation 23%

Motivation d'adhésion à la Ligue

Agir à l'école contre les inégalités 30%
 Défendre la laïcité dans la vie publique 28%
 Agir contre les exclusions 23%
 Lutter contre le racisme 22%
 la rencontre d'autres cultures 23%
 Travailler pour l'insertion 22%
 et pour éveiller à la citoyenneté 12%

Les procédures d'affiliation sont jugées simples à 35%, adaptées à 35%, chronophages 9%. Les tarifs sont corrects 57%, un peu trop élevés 25%, beaucoup ou peu élevés 9%

L'enquête fait ressortir des actions locales autonomes « sourcées » à des valeurs communes Pour apprécier l'influence des associations, leur engagement, avoir une photographie plus précise du réseau et pour juger de l'attraction extérieure que pouvait avoir la Ligue lors de ses événements et colloques nous avons demandé comment se définissaient les responsables associatifs.

La grande majorité d'entre eux ne se définissent plus par le terme de militants, mais se considèrent surtout comme des organisateurs, animateurs bénévoles réunis dans la ligue par engagement, solidarité et convivialité ; ils apprécient autant les orientations que les prestations (APAC) et l'appui du centre fédéral

Redonner la priorité à l'exigence de justice sociale

Au Congrès de Clermont Ferrand sur le thème « Quelle Ligue, pour quelle société ? », le mouvement, devant l'aggravation des inégalités, la montée des exclusions et des discriminations, la percée des extrémismes en appelait à l'ardente obligation de reprendre le premier combat républicain celui de la justice sociale, invitant ses adhérents et tous les acteurs de la vie locale à s'impliquer autour de trois priorités : favoriser l'accès de tous à l'éducation et à la culture, reconstruire les solidarités, renouveler l'engagement civique pour participer de manière originale à la transformation sociale nécessaire

Cette orientation est approuvée à 63%, un engagement plus fort de la Ligue étant souhaité à 70 %. Par contre ces mêmes responsables conscients des limites de l'engagement de leurs adhérents/usagers et de leurs moyens pour mettre en œuvre localement cette orientation, ne déclarent pouvoir la prendre en compte

- avec leur association que pour 20% d'entre eux
- à titre individuel que pour un tiers d'entre eux

C'est cette analyse qui a engagé la Ligue à définir à Nancy un programme autour d'axes d'interventions prioritaires, puis à Mende à appeler ses fédérations à

« fédérer autrement » c'est à dire à refaire de l'impulsion et de l'implication des acteurs locaux et des associations affiliées , leur mission essentielle.

Au Congrès de Bordeaux sur le thème « Associés pour quoi faire ? » la Ligue, à l'occasion du 100 ème anniversaire de la loi 1901 qui a instauré la liberté publique d'association en France, demande la reconnaissance de la vie associative comme un pilier aussi important que le syndical et le politique dans la vie du pays et dans l'élaboration des politiques publiques. Elle demande la même reconnaissance du droit d'association et de la participation de la société civile dans l'Union Européenne

S'ASSOCIER POUR FAIRE VIVRE L'INDISPENSABLE UTOPIE

Tel est le titre de la résolution du congrès de Bordeaux où la Ligue précise la nouvelle dynamique à laquelle elle invite les citoyens qui s'associent volontairement

« La Ligue mouvement laïque d'éducation populaire réaffirme à Bordeaux pour son 91eme Congrès sa volonté d'inviter les citoyens à agir contre les inégalités, pour débattre et pour édifier une société plus juste plus libre plus solidaire. Cette action vise à une émancipation de tous par une éducation tout au long de la vie Elle cherche à promouvoir les valeurs de solidarité, de laïcité, de citoyenneté

La Ligue appelle les citoyens qui veulent la rejoindre à s'associer pour le plaisir de vivre d'agir et de créer ensemble dans l'éducation les arts le sport l'action sociale l'environnement les sciences et les techniques. Elle les appelle ainsi à renforcer le lien social et à entreprendre autrement pour développer une nouvelle forme d'économie sociale et solidaire Elle les appelle pour refonder une logique de service public et d'intérêt général à élaborer un nouveau concept et d'autres instruments de mesure de la richesse de nos sociétés.

Elle les appelle à se mobiliser pour l'école de tous afin que cette école de la maternelle à l'université engage sa véritable démocratisation

Elle appelle les citoyens associés dans leur diversité, là où ils vivent à jouer pleinement leur rôle d'acteurs de développement local dans une exigence de solidarité Elle les appelle à promouvoir, stimuler, contrôler et évaluer l'action publique, à être une force de proposition pour conforter la démocratie représentative par la démocratie participative

Pour un projet d'éducation populaire renouvelé, elle les appelle à s'emparer des technologies de l'information et de la communication, à s'ouvrir aux nouvelles formes d'action collective et de mobilisation avec les plus jeunes notamment

Elle demande à l'Etat et aux collectivités locales de reconnaître les associations comme des interlocuteurs à part entière au service de la vie démocratique et pour cela leur attribuer les moyens nécessaires. Elle demande à l'Union Européenne de reconnaître les associations volontaires de citoyens, les unions dont elles se dotent et d'élaborer un statut d'association européenne. Les Traités doivent acter cette reconnaissance et l'instaurer un dialogue civil pour organiser leur consultation et leur implication dans les choix et l'action de l'Union.

Mettre en œuvre cette indispensable utopie au niveau local suppose :

- de tenir compte de l'hétérogénéité actuelle des associations agissant avec la Ligue, de la diversité de leurs membres et usagers, de la pluralité des entreprises d'économie sociale et solidaires gérées par les divers niveaux de la confédération comme constaté à Nancy
- d'avoir la volonté de redevenir le mouvement animé par cette utopie , pour une action adaptée à notre temps, mobilisant des citoyens plus en plus nombreux pour faire vivre la démocratie , reconstruire la solidarité dans une société d'individus , pour le bien être de tous dans un monde où les « puissants » font pression chaque jour sur le pouvoir politique pour concentrer la richesse économique et financière à leur profit aux prix d'inacceptables inégalités
- d'engager une forte transformation de l'organisation de nos fédérations pour qu'elles donnent la priorité à leur rôle premier : leur rôle fédératif pour reconstruire une base associative efficace et repérable de notre réseau territorial, animée par des « ligueurs » dynamiques et visibles.

S'ASSOCIER POUR FAIRE VIVRE L'INDISPENSABLE UTOPIE

**(Changer la Ligue après les congrès de
Nantes, Clermont Ferrand Nancy Bordeaux)**

UN NOUVEAU TITRE

**DES STATUTS DEFINISSANT L'EDUCATION POPULAIRE DE NOTRE TEMPS
ET L'ORGANISATION DE LA CONFEDERATION**

**UN DISPOSITIF D'AFFILIATION FAVORISANT UN ACCUEIL DE LA
DIVERSITE DES INITIATIVES, DE LA VIE ASSOCIATIVE, DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**APPUYANT LE FONCTIONNEMENT, LA FONCTION EMPLOYEUR, LA
FORMATION**

**PROPOSANT DES GARANTIES ASSURANCES DE LA MULTITISQUE
ASSOCIATION A LA REPONSE SUR MESURE**

**UNE CONSTRUCTION DU RESEAU DES « LIGUEURS » DANS LA
CONFEDERATION ET MEME AU-DELA POUR RAVIVER LE MOUVEMENT**

Communiquer mieux en adoptant un nom plus simple et un logo commun

Le titre antérieur ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente (LFEPP) imprononçable en entier ou en sigle correspondait mal à ses activités

Ce qui avait été remis au cœur depuis Nancy c'était l'Education populaire revisitée mais une grande majorité a refusé la limitation à ce qui apparaissait comme un sous ensemble par rapport à la notoriété historique de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Une demande de rendre visible le mouvement sous un même titre sur tout le territoire au lieu d'y voir agir des FOL, FCOL, FALEP, FLASEN, FOCEPY, était formulée .Le plus petit commun dénominateur était Ligue de l'Enseignement rendant visible le réseau aux yeux des pouvoirs publics mais avait l'énorme défaut de faire disparaître l'histoire et l'ancrage particuliers de chaque Fol et plus grave faire disparaître l'adjectif laïque, pour certains on y gagnait peu et on perdait beaucoup.

Une synthèse fut trouvée

Un titre: Ligue de l'enseignement, un sous- titre: fédération des œuvres laïques de Une « base line » un avenir par l'éducation populaire et non pour l'éducation populaire a permis de revenir à un sens fort pour le mouvement , un nouveau logo a signé la présence de la Ligue dans tous ses domaines d'activités ou d'intervention

La Ligue internationale de l'éducation et de la culture populaire a reprécisé ses objectifs centrés sur l'éducation et la laïcité, au cœur de la francophonie en prenant place - malgré le manque de moyens – sur le chantier la Conférence mondiale de Jomtien « pour l'éducation pour tous » et sur celui des Objectifs du Millénaire de l'ONU « pour le développement et la lutte contre la pauvreté »

A l'époque de CANOPE et du Mouvement Associatif, la question d'un titre actuel compréhensible au-delà des militants chenus, des professionnels, ou férus d'une histoire particulière, est toujours devant nous :

Fédération laïque d'initiatives citoyennes serait plus juste mais plus malheureux grammaticalement et quant au sigle

Réécrire des statuts qui précisent une conception actualisée de l'Education populaire et de l'organisation de la Ligue

« La Ligue française de l'enseignement, Confédération Générale des Œuvres Laïques a pour but au service de l'idéal laïque démocratique et républicain de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes

Mouvement d'éducation populaire, elle invite les femmes et les hommes à s'associer pour débattre et agir :

- afin de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de développer toutes les initiatives collectives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès à tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances, aux loisirs

-afin de s'y exprimer en citoyen, de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une démocratie laïque soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

-afin de faire vivre la laïcité principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de dignité de chaque être humain par une action permanente

- afin de garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de penser et l'organisation autonome des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens

-afin de combattre les inégalités et toutes les formes de discrimination, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de religion ou de conviction, de sexe, d'âge, de handicap, ou d'orientation sexuelle

Etant donné son caractère, elle s'interdit toute action partisane dans le domaine politique ou religieux

Adopter un dispositif d'affiliation permettant d'accueillir les associations dans toute leur diversité et les structures particulières

Celles qui agissent pour le progrès de l'école et l'action éducative locale

Celles qui sont porteuses d'initiatives naissantes (associations de jeunes)

Celles qui se veulent d'éducation populaire ou actrices du développement local

Celles organisées sous forme de structure d'entreprises d'économie sociale et solidaire

Certaines sections souhaitant ne participer qu'à un secteur d'activité de la Ligue

Les organisations particulières autonomes ayant des structures juridiques propres : collectivités territoriales, Comités d'entreprises, organismes sociaux

Ce dispositif leur propose soit de « s'associer » à la Ligue pour bénéficier de son accompagnement, soit de «s'y fédérer» pour s'impliquer plus fortement dans le mouvement

- « Les structures affiliées » sont diverses, largement ouvertes respectant la laïcité et trouvent dans la Ligue l'appui d'un centre de ressources pour leur action locale
- Parmi toutes ces associations affiliées certaines souhaiteront devenir « des structures fédérées » et porter le projet de la Ligue et ses priorités sur leur territoire, concourir à son orientation (notamment les 20% qui en ont manifesté l'intention à Nancy)

Ce dispositif permet aux membres de la confédération de choisir le niveau de leur implication dans le mouvement et aux citoyens volontaires de souscrire une adhésion individuelle

- sociétaires consommateurs d'une association ou d'un secteur d'activité, membres de la confédération au niveau local
- responsables d'associations qui souhaitent s'impliquer dans la Ligue, et participer comme forces vives à la vie, à l'orientation, aux actions du mouvement

➤ **adhérents individuels de la Ligue :**

Parmi les membres de la confédération par une démarche volontaire

- des administrateurs FOL, CD UFOLEP, USEP et d'AUTRES SECTEURS, des responsables de structures

- des responsables ou membres des associations affiliées :

(les 20% qui se disaient prêts dans l'enquête de Nancy à participer collectivement avec leur association à l'action de la Ligue

le tiers de responsables locaux désireux de s'impliquer à titre individuel dans le projet de la Ligue qui l'ont aussi manifesté dans le rapport de Nancy)

- Hors du mouvement parmi ceux qui souhaitent par leur adhésion individuelle élargir la base militante de la Ligue, l'enrichir, la nourrir et développer son rayonnement notamment parmi des professionnels culturels et sociaux, des élus soucieux de démocratie participative, des membres de Cercles Condorcet ; des chercheurs ou personnalités participants à nos colloques ou évènements

Ainsi la Ligue aurait une base visible, des acteurs locaux repérés, des « ligueurs » fédérés sur tout le territoire

Ces choix devaient permettre une « reconquête associative et militante », mais cette démarche fut mal comprise : associations fédérées en jachère , l'adhésion individuelle , perçue comme un risque de « déqualification des militants locaux » , de la création d' « adhérents à plusieurs vitesses » L'ensemble du dispositif a été parfois vécu comme une remise en cause de l'identité d'un mouvement reposant essentiellement sur l'action de « citoyens associés » localement , la Ligue étant une confédération d'associations, l'adhésion d'individus ne pouvant se faire qu'à travers ces associations locales, associations restant l'outil (unique ?) de l'éducation populaire. Cette démarche est en panne car elle a été mal expliquée, mal approfondie et sa mise en œuvre technocratique n'a pas été travaillée et animée !

NOS 150 ANS UNE OCCASION DE REACTIVER LE CHANTIER,

Nous devons regrouper les adhérents et acteurs dans les communautés de communes, les quartiers, les villes ou les agglomérations pour impulser, qualifier les interventions, lancer des innovations pour renforcer notre ancrage et donner une autre ambition à l'action locale :

Utilisons nos 150 ans pour que tous nos responsables associatifs et adhérents locaux puissent s'approprier le mouvement notamment par le site laligue-150ans.org, le film « la fabrique du citoyen », (France 5, Public Senat en février 2016) le livre cadeau « l'utopie citoyenne » « La Ligue de l'Enseignement » (Essentiel Milan) pour que les fédérations rendent visible sur tout le territoire, par ce logo les éditions, les manifestations, les évènements, de l'année qui vient

A travers des cercles d'histoire: rechercher dans les archives nos traces départementales, locales, les moments forts pour des expositions et des reportages

A travers des cercles de présence territoriale :

- Analyser la place et le rôle des initiatives associatives, des pouvoirs publics, des entreprises dans la vie éducative, sociale et culturelle dans les collectivités locales.

- Evaluer parmi toutes ces initiatives les interventions des associations affiliées et celles directes du centre fédéral

- Repérer dans chaque département les innovations dans nos domaines d'intervention

- A travers des cercles d'identité, essayer de répondre aux questions : Qu'essayons nous de faire? Avec quelle originalité ? « Si la Ligue n'existait pas pourquoi faudrait-il l'inventer ? » Comment dire ce que nous sommes, comment nous faire connaître ?

Aux fédérations de mettre en mouvement ses adhérents individuels les acteurs locaux, pour que fleurissent

Des observatoires, sur un « pays » ou une agglomération

Des universités populaires sur un quartier,

Des forums sur l'évaluation des politiques publiques territoriales

Des manifestations culturelles « Demain en France » « Our life 21 » « Nous sommes le peuple » « Université européenne du Sport »

Pour donner plein succès à la diffusion de la collection « Le comptoir des Idées » chez Privat : La liberté de s'associer, « Laïcité, laïcité(s) », Développement durable et responsabilité citoyenne, Anthologie de l'Education populaire, Pour un enseignement laïque de la morale, Jean Macé...

FAIRE SOCIETE ! Notre Manifeste pour refuser le « déclinisme »

Au congrès de PARIS en 2007, la Ligue s'interroge sur le lien social et civique de notre société d'aujourd'hui: « Individualisme, communautés, destin commun, comment faire société? »

Elle y répond au congrès de Toulouse en 2010 par un « Manifeste « FAIRE SOCIETE » « Nous vivons dans une société où les valeurs collectives sont affaiblies, où les institutions sont fragilisées et contestées, où les injustices sont criantes et dans lequel par ailleurs l'individu revendique une place croissante doutant de ceux qui doivent le représenter...

...Dans ce monde « Faire société » s'impose comme nécessité impérieuse. Cet engagement appelle à un examen critique, à une réaffirmation ou à une invention par les citoyens de principes qui peuvent et doivent fonder notre « vivre ensemble »

Faire société, vivre les uns avec les autres suppose de refuser un pessimisme trop répandu et la méfiance qui se généralise pour redonner à chacun confiance en lui-même, confiance en l'autre et confiance en notre capacité collective à organiser notre destin commun »

Nous devons avoir des adhérents, acteurs locaux visibles pour participer à la vie commune des territoires, développer des entreprises d'économie sociale, s'impliquer d'une manière critique dans les politiques publiques, animer le débat d'idées pour aider à comprendre notre monde ,travailler les représentations , faire de la laïcité une exigence partagée , mener des expériences , interpeller, rédiger des contributions en mobilisant la société civile pour sortir d'une crise inédite par la démocratie , pour une transition vers un développement durable pour monde solidaire et pacifique

ORGANISER LA LIGUE POUR FAIRE DE CETTE AMBITION SON CŒUR DE MISSION

Facilite-t-elle l'action et les échanges des personnes morales volontaires, services, groupements, toutes les associations affiliées qui s'adressent à des individus participants ou pratiquants d'activités, dont le plus grand nombre est invité à devenir sociétaire de la confédération des œuvres laïques et y apporter sa contribution ?

Invite-t-elle les responsables d'associations fédérées qui veulent s'impliquer dans le projet de la Ligue à un programme d'action sur des priorités souhaitables de l'action publique ?

. Fait-elle vivre le réseau national de ceux qui veulent militer avec la Ligue, comment fait elle se reconnaître et connaître parmi tous ses sociétaires, administrateurs, parmi les acteurs locaux , les citoyens volontaires, les élus , les personnalités tous ceux qui, sur tout le territoire ce qui veulent être pleinement de la Ligue et qui veulent permettre au mouvement de relever les défis actuels par des contributions, des débats, des expérimentations .

Pour une Ligue qui veut avoir l'ambition de ses congrès, l'essentiel est de faciliter la rencontre et l'implication de ceux qui ne veulent pas subir mais comprendre et affronter les mutations que nous vivons ; il s'agit de faire passer les 20% des

convaincus avec leur association de la convergence à l'implication ; il s'agit pour les 30 % qui sont intéressés à titre individuel de passer de l'intérêt à l'adhésion

DEPASSER LES CENTRES DE RESSOURCES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pour réussir notre « reconquête associative et militante » le mouvement a décidé d'organiser dans nos centres fédéraux des centres de ressources de la vie associative. Mais ce dispositif à la faiblesse de se présenter comme un service à consommer, peut-il en même temps assurer une importante fonction fédérative ? Les centres de ressources ne deviennent-ils pas des substituts aseptisés de « pôles fédératifs » des mouvements, niant la reconnaissance et la démarche de ceux qui ayant un même projet pour contribuer à l'évolution de la société, veulent se donner les moyens d'agir ensemble, bref de se fédérer ? Rien ne paraît plus important que de dépasser la logique de service au profit d'une logique de promotion et de défense d'un engagement et d'un idéal collectif

Car **se fédérer**, dans un mouvement d'éducation populaire qui veut « peser » sur la société, ne peut se limiter au rôle d'utilisateur d'un centre de ressources banalisé, mais c'est par un libre engagement vouloir agir avec d'autres et entreprendre ensemble non sous une autorité hiérarchique mais par le choix d'une action collective, par une coopération qui rend plus forts et plus efficaces pour le projet retenu. Le réseau a-t-il les compétences qui favorisent les échanges et cette démarche ? Les « community managers » en sont-ils devenus un des nouveaux visages ? L'autonomie du financement de cette fonction fédérative interroge son modèle économique dans les entreprises d'économie sociale que sont devenus les différents échelons de la Ligue, de nouvelles réponses doivent être apportées.

FEDERER C'EST REPONDRE A TROIS QUESTIONNEMENTS

A celui du sociétaire

Au-delà de mon activité, de la convivialité, quelle invitation à découvrir, à être utile à me perfectionner à me dépasser ; à prendre des responsabilités me propose le réseau dont je suis membre ?

A celui de l'acteur, du dirigeant, du responsable

Pour la conduite de mon projet, quels enrichissements, quels échanges, quel appui, quelles compétences, quelle formation, quelle facilité m'apporte mon affiliation ? Quelle promotion et défense de mon association, quelle reconnaissance des pouvoirs publics, quelles possibilités de participer ou peser sur les politiques publiques me permettent-elles ?

A celui du militant, de l'adhérent, du « ligueur »

Le projet de la Ligue dans son action de préparation à la citoyenneté démocratique, de travail sur les représentations, dans sa contribution à la transformation et à l'innovation sociale, à l'approfondissement de la laïcité me paraît-il d'une importance, d'une actualité pour l'évolution de notre société, qu'il m'incite à lui apporter mon appui, mes compétences, ma disponibilité ?

ET ANIMER LE RESEAU DE CEUX QUI AGISSENT AVEC LA LIGUE PRESENTS DANS LES QUARTIERS, VILLES OU INTERCOMMUNALITES

L'institution Ligue a organisé sa représentation institutionnelle au niveau départemental ou régional, l'essentiel de ceux qui agissent localement avec la Ligue le font dans des structures spécialisées. Le mouvement a pris du retard pour être un interlocuteur territorial visible et reconnu dans les quartiers, nouvelles intercommunalités, espaces politiques ou dans les bassins de vie où se structurent des PTCE pôles territoriaux de coopération de l'économie sociale et solidaire

AGIR ET DECIDER EN CITOYENS D'EUROPE

Depuis les années 1980 la Ligue avait au sein de la Ligue Internationale et l'OFFICO, fortement développé des coopérations avec des ligues d'autres pays dans le monde et resserré les liens avec les Ligues et d'autres associations européennes*

La Convention des Cercles Condorcet avait lancé l'Appel de Strasbourg au moment du Traité de Maastricht, coïncidant avec le Bicentenaire de notre 1^{ère} République*

A Lyon en 2004 à la veille du débat sur « le Nouveau Traité Constitutionnel » la Ligue affirme sa volonté de faire prendre en compte cette dimension européenne par ses associations locales et de se doter d'une capacité d'intervention par des réseaux transnationaux (existants ou à créer) pour peser sur un avenir en train de se faire.

Elle souhaite sortir l'Europe du statut « d'objet politique non identifié » limité aux dispositions juridiques et commerciales d'un « Marché unique » décidées à l'écart des citoyens, pour en faire une construction démocratique, au service de tous ces mêmes citoyens.

Dans le débat de la Convention sur le projet d'un Traité constitutionnel » la Ligue s'élève contre des propositions de rédaction qui tendent à réduire l'héritage de l'Europe à « ses racines chrétiennes », contestant cette notion d'héritage, alors qu'il s'agit d'un projet à définir pour la diversité des citoyens qui y vivent aujourd'hui.. Elle demande que le Traité affiche l'autonomie des institutions à l'égard des religions.

Cette revendication ne sera pas retenue mais le préambule élargira les « sources de l'Europe » : « S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'Etat de droit »

Le Traité précise que « l'Union mènera un dialogue ouvert régulier transparent avec les Eglises et organisations confessionnelles d'une part et avec les associations philosophiques non confessionnelles d'autre part »

La Ligue avec Solidar demanda aussi mais en vain que les propositions du groupe de travail « Europe sociale » de la Convention soient intégrées dans les Traités, Par contre grâce à la mobilisation de la plate-forme ACT 4 qui réunit 4 grandes plates-formes associatives, la reconnaissance du dialogue civil avec les associations représentatives sera prise en compte dans ce même Traité

« Les institutions européennes donnent, par des voies appropriées aux citoyens et aux citoyennes, aux associations représentatives, la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement des opinions dans tous les domaines de l'action de l'Union .Les institutions de l'Union entretiennent un dialogue ouvert transparent et régulier avec ces associations représentatives de la société civile »

La Ligue pour participer à ce dialogue structure la Fédération européenne pour l'éducation et la culture réunissant les ligues et associations laïques européennes pour siéger avec elles au sein de SOLIDAR, réseau pour la justice sociale en Europe et dans le monde présent dans 60 pays, agissant dans l'insertion et l'action sociale, la lutte contre les discriminations, la coopération internationale. C'est ce réseau et certaines des associations regroupées qui appuieront la Ligue pour créer

EUCIS LLL: LA PLATEFORME EUROPEENNE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE,

EUCIS LLL deviendra un important espace de rencontre des réseaux européens intervenant dans ce domaine, soulignant l'apport de l'éducation non formelle et la place de l'éducation interculturelle et de l'éducation à la citoyenneté

La Commission promeut fortement la liberté de circulation des ressortissants de l'Union, la meilleure satisfaction des consommateurs apportée par la concurrence libre et non faussée mais minimise la citoyenneté reconnue par les Traités.

*Voir contribution « La Ligue, l'Europe et la Laïcité » d'André Jourdes

La Ligue et le CIDEM ont fondé en 2005 dans les locaux du Conseil de l'Europe, le Forum Civique Européen qui réunit aujourd'hui des ONG de 28 pays pour une appropriation civique et populaire de cette citoyenneté européenne. Ce Forum a récemment mobilisé une large Alliance pour une année européenne de la citoyenneté qui a formulé 80 propositions pour une citoyenneté européenne active (la redéfinition proposée de cette citoyenneté doit être interrogée)

FORUM CIVIQUE EUROPEEN/EUROPEAN CIVIC FORUM

MANIFESTE POUR UNE EUROPE

DE L'EGALITE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA DEMOCRATIE

La solidarité, le respect des droits de l'homme et la participation civique

Une citoyenneté active pour une démocratie renouvelée

**DE LA MISE EN QUESTION DES SERVICES PUBLICS A LA FRANÇAISE
AUX SERVICES ECONOMIQUES D'INTERET GENERAL**

La libéralisation et les dérèglementations entreprises pour développer un grand marché unique européen ont mis en cause nos services publics « monopoles d'Etat » (transport, électricité, gaz, postes et télécommunications), ne laissant hors marché que l'éducation initiale et les assurances de base de la Sécurité sociale

Après une forte mobilisation syndicale, associative et des forces progressistes, la réécriture des Traités de Lisbonne a intégré un protocole particulier reconnaissant «La place qu'occupent les services d'intérêt général parmi les valeurs communes de l'Union et ainsi que le rôle qu'ils jouent dans la promotion et la cohésion sociale et territoriale de l'Union » Ce protocole affirme le rôle discrétionnaire des autorités nationales, régionales pour fournir, faire exécuter, organiser les services d'intérêt général » l'Union et ses Etats veillent « à ce que ces services fonctionnent sur la base de principes et dans des conditions, notamment économiques et financières, leur permettant d'accomplir leur mission » .

Il est nécessaire aujourd'hui de faire vivre un modèle social européen basé sur des politiques soucieuses d'une économie porteuse d'emplois, répondant aux besoins de tous, de rebâtir des services « publics » ou « d'intérêt général », véritables « biens communs » et de refonder et rendre viable une solidarité sociale garantissant l'accès au droit de tous dans une société d'individus.

Le 70 ème anniversaire de la création de la Sécurité Sociale dans notre pays en octobre 2015 doit être une occasion d'en poser les exigences. La Conférence générale de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) à Genève est consacrée à la construction de la Protection sociale dans les pays en développement.

**DES ASSOCIATIONS REDUITES
AU ROLE DE SIMPLES ENTREPRISES SUR LE MARCHE
OU DE SIMPLES OPERATEURS DES POUVOIRS PUBLICS**

Il a été impossible, lors de la rédaction de la directive sur la libéralisation des services de faire reconnaître le rôle original des associations qui ne se résume pas à la prestation de services mais permet une mobilisation non lucrative des citoyens et une participation des usagers notamment dans le secteur social

Cet échec a abouti à faire considérer les subventions qui reconnaissent et encouragent les initiatives associatives comme une forme de financement attentatoire à la « concurrence libre et non faussée » ; le seul financement licite des associations exigeait que celles-ci soient mandatées par les pouvoirs publics pour une intervention ou prestation spécifique. Ces dispositions mettent en cause la

liberté des associations de se fixer leurs objectifs et la forme originale de leur participation à la cohésion sociale ou à l'intérêt général.

Cela a entraîné une marchandisation de tous les domaines de la vie sociale où les associations apportaient historiquement leur originalité

La Conférence Permanente des Coordinations associatives (devenue Le Mouvement Associatif) s'est mobilisée pour demander que la subvention soit toujours maintenue comme de financement associatif et que la convention de partenariat d'intérêt général soit reconnue pour favoriser la participation originale de la vie associative au développement et à la co-construction de l'action publique au lieu de la limiter au seul cadre de l'appel d'offres pour un achat public ou une mission de service public.

La Ligue au travers les plates-formes européennes a mené campagne - sans résultat encore aujourd'hui- pour l'instauration d'un statut de l'association européenne

La Ligue a participé à la dynamique de la Ligue internationale de l'Enseignement et de la culture populaire pour une coopération internationale renouvelée

DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN A LA CRISE FINANCIERE DE L'ECONOMIE CASINO

L'effondrement de l'Union Soviétique a fait disparaître le dernier contrepoids aux tenants de l'idéologie néo libérale. Sous leur pression les politiques renoncent à leur pouvoir de régulation, laissant le libre marché faire son office sans limites. Les dernières législations concernant les institutions financières, instaurées pour éviter le retour de la crise de 1930 sont supprimées aux Etats Unis.

Un documentaire d'ARTE « La finance noire » fait l'historique de cette époque. C'est l'explosion de toutes les structures et de tous les montages financiers, de tous les produits dérivés. A la présidente de l'autorité des marchés des USA qui s'inquiète, le président de la FED répond « la régulation des produits dérivés négociés par des professionnels est inutile » on apprendra que l'association des banquiers avait investi 500 millions de dollars dans une campagne anti régulation.

On assiste à des manipulations des taux de changes, à des dissimulations de masses financières hors bilan des comptabilités, à la création de firmes fantômes dans les paradis fiscaux. L'avidité est sans frein, des banksters (banquiers voyous) inventent les « subprimes » prêts immobiliers proposés à des ménages américains sans revenus, sans travail, sans ressources (on les appelle les « bombes à neutrons » qui tuent les personnes sans démolir la maison) .Pour s'en débarrasser les mêmes banksters les intègrent dans des produits complexes grâce aux prouesses de formules mathématiques créant des produits toxiques illisibles dont se « gavent » de nombreuses banques. (L'industrie bancaire allemande a été la plus touchée par les filiales non européennes de la Deutsche Bank mal contrôlées) .Aucun fraudeur à l'origine de la crise n'a été puni. Goldman Sachs a reculé à 75% de son chiffre d'affaires, le salaire de son directeur a été multiplié par trois

Et ce fut la chute, des milliers de milliards d'argent public pour éviter une crise systémique et l'effondrement de l'économie. Le fort accroissement de l'endettement des Etats qui en a résulté a mis ceux-ci sous la pression spéculative des marchés.

Où a été la scientificité des analyses des économistes ? Devant le grand silence des politiques, où est le droit du citoyen de contrôler le fonctionnement du système financier si celui-ci ne fait pas l'objet de débats et de décisions documentés? Où en sont 7 ans après les sanctions et les mesures contre les risques systémiques ?

LE DEFIS DES PROCHAINS 50 ANS :

COMPRENDRE LE MONDE...

Ce monde a bien changé, depuis la naissance de La Ligue à l'époque du printemps des peuples en Europe, de ses nations parties à la conquête d'empires coloniaux « au prétexte d'émanciper les peuples inférieurs ».

Après les deux guerres mondiales, vint la décolonisation, puis le partage d'influence entre les deux blocs de la guerre froide malgré les aspirations à l'autonomie et au développement des pays non alignés manifestées à Bandung.

L'effondrement de l'URSS laissa place à une seule hyperpuissance, gendarme du monde, dont la dernière intervention militaire en Irak, basée sur de faux arguments, a totalement déstabilisé la région, chaos favorisant des conditions de structuration d'un « Etat islamique » imposé par un djihadisme fanatique, meurtrier et inhumain

Pour la première fois depuis le XVIII^{ème} siècle l'Occident n'est plus le seul cœur du monde, la richesse produite par le « Sud » étant depuis 2012 plus importante que celle produite par le « Nord »; notre temps est aussi celui des Etats continents, des nouveaux pays émergents, où Russie, Turquie, Iran rêvent de grandeur passée.

Pour les USA, l'Europe et même le Moyen Orient cessent d'être les grandes zones prioritaires lorsque 80% des nouvelles activités économiques se créent dans la zone Pacifique où la Chine affirme son statut de deuxième puissance mondiale.

Nous vivons le temps où des religions ont pris la place des grandes idéologies et sont mobilisées pour des combats politico-religieux, sur une planète où le profond sentiment d'humiliation de peuples entiers est le terreau de guerres et de fondamentalismes ; où la misère, les dictatures, les désastres écologiques sont sources de grandes migrations forcées pour lesquelles l'Europe doit élaborer des réponses dignes d'elle ; sur une planète malade de « l'extractivisme productiviste » , des rejets de la civilisation du gaspillage, un monde sans souveraineté qui nécessite une impérieuse mobilisation démocratique pour notre avenir commun.

Ce monde est notre horizon comme le village a été celui de nos grands parents. Les questions internationales ne peuvent plus être uniquement l'affaire des diplomates et de quelques experts éclairés. « A l'heure où les frontières entre le national et l'international sont brouillées pour ne pas dire largement affectées il est un impératif citoyen d'aider à mieux faire comprendre les affaires mondiales »

REFUSER LA FATALITE ET PARIER SUR LA RAISON, LE DISCERNEMENT, L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DES HOMMES ET DES FEMMES DE CE TEMPS

Au moment de ce basculement du monde qui crée inquiétude et désarroi, il est important de se poser la question de ce qu'est devenue la « modernité » qui avait engendré de la Renaissance aux Lumières, l'idée que le destin n'est pas contenu dans les étoiles mais que ce sont les hommes et non des puissances surhumaines qui modèlent notre vie et celle des autres

Cette idée qui avait permis aux hommes d'utiliser leur raison pour oser questionner la conception et le fonctionnement du monde, sujets pour lesquels une religion s'était instaurée maîtresse de vérité ; pour oser contester un ordre qui paraissait immuable (royautés ou Empires) pour que les sujets devenus citoyens conquièrent le droit de s'organiser démocratiquement dans leur Etat nation ; pour penser qu'être pauvre, déshérité n'est pas dans la nature de l'être humain » et « que le progrès doit viser au bien-être social du plus grand nombre »

Malheureusement depuis une trentaine d'années ce mode de pensée est devenu minoritaire, de puissants intérêts privés avec l'appui d'écoles de pensée, flattant l'individu consommateur sont parvenus à ériger en « loi naturelle » en dogme , en hégémonie culturelle, une organisation économique comme fin de l'histoire D'après

eux ,le marché n'est pas seulement un des moyens d'organiser les échanges mais le tout de l'organisation de la vie sociale, aboutissant par « sa main invisible » à l'organisation optimale et à la meilleure allocation des richesses, rendant néfaste toute volonté des citoyens d'organiser une régulation, « l'Etat n'étant pas la solution mais le problème »

Cette obsession du laisser-faire, laisser aller a abouti à la plus grave crise financière depuis 1930. Cette hégémonie idéologique doit être fortement combattue, l'histoire n'est ni finie, ni écrite. Nous sommes mis au défi d'inventer les nécessaires régulations pour un avenir commun soutenable dans les limites d'une seule planète.

...FAIRE D'UN MONDE VIVABLE POUR TOUS, L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE

En l'an 2000 la Banque mondiale elle-même dévoile le déséquilibre de notre monde « 20% de la population contrôle 80% de l'économie mondiale, et en 10 ans les revenus de ce groupe sont devenus 37 fois supérieurs à ceux des 20% situés au bas de l'échelle : Il faut remédier à cette pauvreté avant qu'il ne soit trop tard », ce qui a amené l'ONU à fixer « Les objectifs du millénaire pour le développement »

Les études qui ont suivi la crise financière ont révélé que « Les flux financiers quotidiens de 3000 milliards d'euros représentaient 40 à 50 fois les échanges de biens et services. Les liquidités en circulation dont 75% de produits dérivés se montaient à 10 fois le PIB mondial soit 450 000 milliards d'euros. Elles s'accroissaient de 15% par an, 4 fois plus vite que ce PIB mondial » En 2012 les paradis fiscaux représentaient la moitié des activités internationales des banques Le trading haute fréquence automatisé est utilisé à 50% en Europe, 75% aux USA *

Aujourd'hui, 10% de la population détient 80 % de la richesse mondiale, (62 personnes détiennent autant de richesse que les 3,6 milliards les plus pauvres !) Les 40% de «classes moyennes» en ont 14%, l'autre moitié du monde les 6% restants (dont 1 milliard d'habitants ont moins de deux dollars par jour)

Les activistes d'Occupy Wall Street scandaient «Ce que nous avons en commun, c'est d'être les 99% qui ne tolèrent plus l'avidité et la corruption des 1% » 7 habitants sur 10 vivent dans un pays où les inégalités ont augmenté ces 30 dernières années. Cette situation intolérable suppose la définition urgente de nouvelles politiques de développement solidaire au niveau européen et mondial où la France ne peut être cantonnée au rôle résiduel de gendarme en Afrique

OXFAM ** a présenté au forum 2014 de Davos un rapport signalant que « **la capture du pouvoir politique par les élites économiques est à l'origine de la montée à l'extrême des inégalités dont ces élites sont les bénéficiaires** »

Le Forum en a conclu que les **inégalités extrêmes**, la disparité grandissante des revenus étaient au 2eme rang **des plus grands risques des 12 à 18 mois à venir dans le monde**

**OXFAM (Oxford comitee for famine relief) confédération de 17 ONG « le pouvoir citoyen contre la pauvreté » .En plus de soulager les symptômes elle essaie de traiter les causes, par des campagnes contre la spéculation bancaire sur la faim jouant sur la rareté des ressources alimentaires

D'après ce rapport la concentration massive des ressources économiques dans les mains de toujours moins de personnes constitue une réelle menace pour les systèmes économiques et sociaux inclusifs et aggrave d'autres inégalités, notamment celle entre hommes et femmes

Si rien n'est fait la mise à mal des institutions publiques se poursuivra et les Etats serviront principalement les intérêts minoritaires des élites économiques aux dépens de la masse des autres citoyens, fragilisant les régimes sociaux et de santé des

*En un clignement d'yeux de 350 millisecondes 7000 ordres de traders à haute fréquence sont passés

Etats démocratiques, utilisés comme la variable d'ajustement de la compétitivité

L'arrêt du 10 janvier 2010 de la Cour suprême des USA « United Citizens » prévoit que « les entreprises, les syndicats, les particuliers pourront désormais financer les candidatures politiques sans limitation de somme ». Cette décision remet en mémoire l'alerte lancée par un juge de la Cour Suprême dès 1947:

« Nous pouvons avoir ou bien la Démocratie ou bien de grandes richesses concentrées entre les mains de quelques uns, mais pas les deux à la fois »

Les USA sont devenus aujourd'hui une ploutocratie dont les membres les plus influents multiplient leurs accaparements, dans un monde où oligarques d'autres pays et pouvoirs maffieux font de même et où 5000 oligopoles dominent le monde

Comment échapper à ce que Joseph Stiglitz appelle « le fondamentalisme marchand » et Stigler « le capitalisme compulsif » excitant en permanence le désir de consommer qui exige d'avoir tout, tout de suite comme seul but de l'individu de plus en plus frustré et insolvable face à l'explosion des sollicitations.

La propriété dans notre déclaration des Droits de l'homme et du citoyen est « inaliénable et sacrée » [à une exception près]: « nul ne peut en être privé sauf lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige et sous condition d'une juste et préalable indemnité » la Loi Fondamentale allemande elle précise: « La propriété et les droits de succession sont garantis. Leurs contenus et leurs limites sont fixés par la loi. Propriété oblige: Son usage doit contribuer au bien-être collectif. »

A notre sacralisation très contestable pouvons-nous substituer cet autre principe:

Pour définir les responsabilités sociales, environnementales, fiscales des entreprises multinationales, des conglomérats financiers et leur contribution au bien-être collectif pour lutter, contre la mobilisation de 1700 lobbyistes qui s'opposent à toute taxe sur les transactions financières alors que l'évasion fiscale y est chiffrée à 1000 milliards d'euros par la Commission Européenne

pour réguler le « saute frontières » des chaînes d'approvisionnement mondiales

pour mettre en cause la capture d'une trop grande partie des forces politiques et administratives par les intérêts financiers*

.....POUR L'AVENIR MEME DE L'HUMANITE

Celle-ci est mise demeure, pour affronter les ruptures créées par la révolution numérique, alliée aux possibilités des nanotechnologies, des biotechnologies, des sciences cognitives, de la croissance exponentielle des capacités des machines, non seulement de chercher à réguler la destruction créatrice que nous vivons, mais d'y poser des exigences éthiques entre « transhumanisme » et « meilleur des mondes ».

Par ailleurs si nous ramenons à 24 heures la durée qui nous sépare du big bang de la création de l'univers, l'apparition de l'espèce humaine sur notre globe terrestre ne remonte qu'à peine plus de deux minutes. Nous sommes sortis de l'holocène, époque géologique qui après les dernières glaciations couvre les derniers millénaires, pour entrer dans les dernières secondes de l'échelle de temps retenu (en réalité un peu plus de deux générations) dans l'anthropocène période dans laquelle l'influence de l'activité humaine devient prépondérante sur l'évolution de notre système terrestre !

La concentration urbaine s'accélère 50% de la population réside sur 2% du territoire, elle sera 66% en 2050. Ces villes consomment 75% de l'énergie, sont à l'origine de 80% des gaz à effet de serre. 450 dépassent 1 million d'habitants 40 les 10 millions

* « LA CAPTURE, où l'on voit comment les intérêts financiers ont pris le pas sur l'intérêt général et comment mettre fin à cette situation » Christian Chavagneux et Thierry Philipponnat

Face à la « grande accélération » des pillages des ressources, des atteintes à l'environnement, de l'altération du climat, le dernier sommet a révélé la manifestation d'une volonté collective Il ne s'agit pas d'éviter « le grand effondrement » de la vie sur la planète car celle-ci continuera sous des formes particulières quoiqu'il arrive, mais d'éviter la dégradation extrême des conditions de vie de « l'espèce humaine » et en même temps de penser l'avenir commun : Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ? » et « Quels enfants laisserons nous à notre monde ? »

**L'ENJEU EST BIEN CELUI DE REVIVIFIER LA DEMOCRATIE
COMME VOIE DE SORTIE DE LA CRISE INEDITE ACTUELLE
POUR UNE VIE DIGNE ET DECENTE POUR CHACUN
ET L'AVENIR DE L'HUMANITE TOUT ENTIERE
DEUX DEFIS SONT A RELEVER PAR L'EDUCATION ET LA CULTURE.
CREER LA POSSIBILITE POUR CHACUN D'ETRE ACTEUR DE SA VIE
ET RENOUVELER POUR TOUS LES CITOYENS LES FORMES DE
PARTICIPATION AUX DECISIONS ET D'IMPLICATION
POUR UN AVENIR PACIFIQUE SOLIDAIRE ET DURABLE**

UN AVENIR PAR L'EDUCATION POPULAIRE

Elle a rarement été, comme aujourd'hui, aussi sollicitée pour contribuer à construire des réponses à deux questions centrales, l'une particulière à notre époque, l'autre plus permanente depuis l'avènement de la démocratie.

Face au flux ininterrompu d'informations diffusées par les réseaux sociaux et les médias traditionnels ou non qui à la fois multiplient comme jamais la possibilité d'accès aux savoirs, et déversent de la même façon programmes abêtissants « pour livrer des temps de cerveau disponibles à la publicité », ou relaient informations mensongères, contre-vérités, rumeurs et complots de la vie sociale, comment chacun - surtout les jeunes esprits - ou ceux dont les études furent tôt interrompues - peut-il développer son esprit critique, démêler le vrai du faux, décrypter les médias, déjouer les pièges de la publicité, mettre à distance les prosélytismes et les propagandes, se prémunir contre les tentatives d'embrigadement? Comment utiliser sa raison pour oser penser par soi-même afin de construire son autonomie et son choix de vie et élaborer un avis éclairé sur les questions vives de notre temps ?.

Face à l'autre interrogation qui nous concerne tous « Où va le monde et que peuvent les hommes ? » il s'agit rechercher comment faire pour que hommes et femmes qui sont le produit de l'histoire et selon le cas les bénéficiaires ou les victimes puissent individuellement et collectivement faire l'histoire et leur devenir commun ?

Mais comment créer aussi et d'abord les conditions de l'« empowerment » de chacun, c'est à dire au-delà d'un corps en bonne santé, le pouvoir, la capacité d'agir sur ses conditions sociales et économiques pour vivre dignement, et de s'ouvrir au sensible, au travail de l'imaginaire, à la culture comme humanité à partager.

Armatya Sen prix Nobel, rappelle de son Inde natale, aux porteurs d'une vision exigeante de la citoyenneté, les pré-requis indispensables : une approche par les capacités qui vise le développement des « capacités » de tous les hommes et toutes les femmes, c'est-à-dire à la fois de leurs capacités mais aussi des moyens et ressources leur permettant d'avoir une réelle liberté de choix d'un parcours de vie La possibilité d'un travail décent pour une vie décente, condition essentielle pour être réellement acteur de sa vie, est une étape indispensable d'accession à la citoyenneté

DE LA CITOYENNETE EN ACTES

S'il s'agit, comme le font des milliers de militants de la ligue, sans attendre des ordres venus d'en haut, de mettre en mouvement ou d'appuyer les habitants volontaires qui s'associent pour agir dans l'éducation, la culture, l'action sociale, l'environnement, le sport et loisirs, afin de retisser le lien social, pour vivre sur les territoires, habiter la ville ; entreprendre autrement, cela ne peut se limiter au travail à mains nues des plus généreux dans le secteur de l'économie sociale et solidaire

A DES PRIORITES DE L'ACTION PUBLIQUE

Dans un monde où l'innovation est le moteur de profonds bouleversements, nos sociétés sont mises au défi de « moderniser sans exclure », « d'humaniser le progrès » les pouvoirs publics, au-delà de l'aide à ces initiatives, se doivent de définir des politiques d'accompagnement qui démontrent aux couches populaires que la gravité de leur situation a été comprise et entendue » car on n'intègre pas politiquement des catégories exclues du projet économique et social

A DE NOUVEAUX LIEUX ET TEMPS POUR COMPRENDRE LES QUESTIONS VIVES, EN DEBATTRE ET EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour une conception délibérative et participative de l'intérêt général, il s'agit de développer des espaces, des temps où les citoyens peuvent connaître, comprendre, débattre des questions communes grâce au concours de ceux qui amènent des éclairages, enrichissent le débat, où ils peuvent proposer des politiques publiques et les évaluer, en recherchant la place que les citoyens associés peuvent y prendre

A L'IMPLICATION DANS LA REPONSE AUX ENJEUX DE CIVILISATION

Si les Etats européens pèsent 25% de la production mondiale et 50% des prestations sociales distribuées dans le monde, ce cap extrême de l'Asie ne regroupera en 2050 que 5% de la population mondiale et seule une coopération transnationale permettra d'y garantir ce modèle social et de pouvoir toujours siéger à la table des décideurs du monde pour contribuer à « civiliser la mondialisation »

Face au dérèglement climatique, à la raréfaction de l'eau et des matières premières, au mal vivre de milliards d'habitants le collectif RIO+20 appelé à se « mobiliser pour la transition vers une société rendant compatible développement économique, organisation des solidarités, gestion raisonnable des ressources et protection de l'environnement, se conjuguant avec une gouvernance collective et responsable de la planète » un réel dialogue interculturel et d'indispensables régulations visant à redonner à l'économie et à la finance le rôle de moyens et non de fin, pourrions-nous ajouter. La dynamique de la COP 21 doit dépasser la déclaration commune, pour engager de réelles transformations.

Gandhi a posé les limites indépassables à nos désirs *«La terre a assez de ressources pour répondre aux besoins de tous ceux qui la peuplent mais ne peut supporter l'avidité de tous.»*

L'enjeu est une politique de civilisation ! « Courage les politiques, réveillez-vous, dites la vérité, dites que le monde n'est pas un casino, que toute l'humanité veut y vivre, y travailler. L'argent ce n'est pas un jeu il doit servir à tous à travailler, à vivre, crient des ONG

Pour cette mobilisation la CNUCED * déclarait dès 1999 : *« La participation accrue des populations n'est pas une vague idéologie fondée sur les bonnes intentions d'une poignée d'utopistes, c'est devenu un impératif, une condition de survie.»*

Aujourd'hui 3 910 organisations non gouvernementales ont le statut consultatif auprès de l'ONU. AMNESTY INTERNATIONAL, LIDH, HUMAN RIGHTS (défense des droits) LA RED GLOBAL (portant la revendication de l'OIT «Un travail décent pour une vie décente») FINANCE WATCH, (observatoire de la finance), STOP PARADIS FISCAUX, TRANSPARENCY INTERNATIONAL (corruption) sont des

*Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le développement

Réseaux transnationaux se mobilisant sur des questions de fond concernant tous les habitants de la planète. Des sites transnationaux apparaissent proposant aux citoyens des pétitions pour peser sur « les politiques partout dans le monde »

Après les altermondialistes, ont surgi « les printemps arabes », les manifestations de jeunes, les lanceurs d'alertes, les « indignés » en recherche d'un autre monde

Dans de trop nombreux pays des courants xénophobes en appellent à la fermeture des frontières, au repli hors du monde. Or si la mondialisation existe, elle peut changer de cours, l'Europe, fédération d'Etats-Nations, n'est pas vouée au dumping social et fiscal, la France puissance moyenne aujourd'hui a de très grands atouts si elle est persuadée que coopérer avec d'autres, n'est pas perdre sa souveraineté mais trouver des niveaux plus efficaces d'intervention pour un autre monde possible. Le défi à relever est de refonder la démocratie, non pas en tant que régime, basé sur le droit de vote mais en tant que construction permanente, associant toujours plus, dès le local, les citoyens ; c'est de l'élargir comme démarche pour une transition vers le développement durable d'une humanité solidaire

**COP 21 Conférence des parties de la convention cadre de l'ONU
sur le changement climatique à PARIS Décembre 2015**
**Conférence internationale pour le financement du Développement en juillet à
ADDIS ABEBA** pour la réussite des **Objectifs du Millénaire** (période post 2015)
où pour la première fois la question de **la fiscalité s'invite à l'ONU**

Il nous faut ouvrir de nouvelles réflexions avec les membres de la Ligue internationale de l'Enseignement et de la culture populaire au sein de la francophonie, avec les réseaux transnationaux dont la Ligue est membre (Solidar, Forum civique européen), à l'écoute des revendications de dignité du Forum Social, des propositions du collectif RIO+20, attentifs aux travaux de l'UNESCO, de l'ONU et aux contributions des ONG internationales progressistes pour favoriser des alliances face aux enjeux qui sont devant nous, en nous inspirant du courage de MALALA YOUSAFZAI pour faire avancer notre monde vers plus d'humanité

La Ligue s'est créée il y a 150 ans dans la dynamique du printemps des peuples, au moment où dans de nombreux pays européens les sujets d'Empires luttent pour devenir citoyens d'une nation démocratique. Elle s'est créée afin de permettre à chacun de devenir un individu autonome et de relever le défi du suffrage universel en faisant le pari qu'en éduquant les citoyens et en les formant à cette pratique s'instaurerait en France une République à l'idéal exigeant « liberté, égalité, fraternité » mais aussi, mais surtout comme système démocratique désirable où « il ne suffirait pas seulement de proclamer l'égalité des droits, mais où dans les faits chaque jour diminuerait l'inégalité des conditions » fixant aussi une exigence collective à l'émancipation de chacun.

Dans « une France périphérique » réunissant 60% de notre population en dehors des Métropoles, où est visible cette promesse pour les 150 000 sortants sans diplôme de l'école, pour les 8 millions de pauvres (dont un sur deux de moins de 30 ans), dont nombre de jeunes des banlieues sans horizon et parfois sans emploi de par leur « origine », patronyme ou adresse dont une minorité est tentée par la révolte et où certains sont embrigadés par le radicalisme religieux le plus monstrueux qui doit être combattu sans relâche. Où est-elle visible dans les campagnes vieillissantes où nombre d'agriculteurs n'arrivent plus à vivre, où les services publics disparaissent, dans les zones où industries et commerces meurent chaque jour. Passés de la fierté à la rage, un trop grand nombre de ces travailleurs méconnus, devenus « inutiles »

utilisent un parti extrémiste pour exprimer leur détresse, se trompant de colère en visant l'assistanat ou en se faisant enrôler dans une croisade contre le musulman au nom de la dénaturation de la laïcité. Une dangereuse tentation « d'essayer ce qui n'a pas été tenté » se fait jour, alors qu'il s'agit d'une impasse empoisonnée.

Le choix d'un repli cadenassé dans nos frontières sur des valeurs antihumanistes ignore les interdépendances de notre monde, la nécessité non d'un « laisser faire, laisser passer » mais d'un « juste échange » où s'inscrivent nos exportations représentant 25% de nos emplois. Cette tentation est grosse non seulement de régression économique, mais de risques de troubles sociaux, et d'affrontements dans la société civile dans une France aux valeurs défigurées aux yeux du monde.

Crises des banlieues et score électoral d'un parti extrémiste interrogent l'efficacité et la visibilité des acteurs et des institutions mettant en œuvre le projet républicain et notre capacité à répondre à deux questions essentielles « dans un monde où la fin des distances physiques révèle l'incroyable étendue des distances culturelles » :

« Comment trouver un terrain d'entente sur la question de la mondialisation entre les catégories populaires qui en supportent seules le poids du chômage, de la précarité, de la dégradation de l'emploi, et ceux qui trouvent place dans ce nouveau modèle ? Comment envisager un échange constructif sur les questions multiculturelles entre ceux qui par leur statut, leur choix de résidence, débattent abstraitement de la complexité du rapport à l'autre et des classes populaires qui elles affrontent concrètement cette situation, en construisant au quotidien dans l'adversité et sans mode d'emploi un vivre ensemble pour surmonter les peurs, éviter la violence et parfois prévenir les radicalisations »

Pour 78% des français le système démocratique fonctionne mal, car leurs idées ne sont pas représentées » La confiance est rompue entre les citoyens et leurs représentants dont 82% proviennent des catégories intellectuelles supérieures (18% de la population) alors que dans les villes de plus de 30000 habitants les ouvriers qui constituaient 12,8% des élus n'en représentent plus que 0,4%.

Nos élites non diversifiées ont souvent une même approche formatée par des parcours communs de formation - à l'ENA dans notre pays - ou parce qu'issus de Goldman Sachs aux USA, à l'Union européenne ou dans certains Etats membres.

Or face à ces approches uniquement gestionnaires, qui paraissent ignorer les conditions de vie d'une grande partie de la population, on attend d'elles une mise en perspective des nouveaux problèmes à résoudre et une invitation aux citoyens à s'impliquer dans la recherche de solutions.

La révélation d'« affaires » ou de certains conflits d'intérêt ont eu un effet délétère, pour 65% des français, la plupart des hommes et femmes politiques sont corrompus et 84% d'entre eux pensent que les hommes politiques agissent principalement en fonction de leurs intérêts personnels. Ces intolérables faiblesses de notre démocratie provoquent défiance ou détestation globale « des politiques » dans notre société. Ce ressentiment alimente l'abstention ou la tentation du recours aux pires aventures extrémistes chez des électeurs qui attendent des réponses immédiates à leurs problèmes particuliers, alors que nous devons aussi relever le défi du temps long pour notre devenir commun

« Au-delà de la rupture entre les Français et la classe politique, c'est la crise de l'intérêt général qui est la plus frappante. Les Français ont le sentiment que leur Etat ne garantit plus l'égalité. C'est « l'égoïsme territorial : le malaise des nations » et « le transfert sur l'individu du poids de la cohésion sociale » Le rejet de la politique a rarement connu un tel niveau, tout comme le doute sur le pouvoir que le suffrage universel donne à chacun pour peser sur les choix qui concernent sa propre vie et l'orientation de la société

.« On assiste à la fois à la dénonciation de la confiscation du pouvoir par les professionnels de la politique et à l'apathie généralisée des citoyens face à ce phénomène »

Mais ceux qui dénoncent en permanence ces insuffisances ne peuvent éviter la question en retour « et si les citoyens en démocratie n'avaient que les partis et mouvements politiques, hommes et femmes politiques qu'ils méritent ? » Car Il n'y pas de démocratie si le peuple n'est pas composé de citoyens qui agissent comme tels : c'est d'eux qu'il dépend de faire vivre la démocratie par leur action incessante ou de la laisser s'affaiblir ou mourir par leur désintérêt ou leur inertie »

Si l'ambition de la Ligue à sa création était de former des citoyens pour utiliser un nouveau droit (le suffrage universel masculin généralisé) aujourd'hui le défi est de donner envie aux individus d'être citoyens et de construire les nouvelles formes qui leur permettront de peser sur l'orientation de notre vie commune à tous les niveaux politiques et de participer à son évolution qu'il s'agisse de la vie locale, du territoire régional, ou du niveau national, européen, international «Jamais l'exigence de rétablir le lien entre communauté civique et communauté sociale n'est apparue aussi impérieuse » C'est bien la démocratie qui est à refonder, la politique qui est à réhabiliter,

Des niveaux sont à redéfinir, de nouvelles formes de participation et de décision à inventer, pour que la République vive chaque jour un peu plus dans les faits en France et que murisse la démocratie en Europe et dans les échanges transnationaux afin que chacun pouvant construire son autonomie, avoir un travail décent pour une vie décente, ait envie de participer au devenir commun de notre humanité

Pour cela le Manifeste du congrès 2010 en appelle à « FAIRE SOCIETE » _invitant

-à renouveler les pratiques démocratiques

-à recomposer l'action publique

-à repenser les solidarités dans la société des individus

-à développer une politique de la reconnaissance

-à relever le défi de la société numérique et des mutations créées par les innovations

-à apprendre à vivre ensemble dans une société multiculturelle ouverte sur le monde

En n'oubliant jamais que sans l'intégration économique et sociale des plus modestes on ne « fait » pas société

Cela suppose de refuser un pessimisme trop répandu et une méfiance qui se généralise pour redonner à chacun confiance en lui-même, confiance en l'autre, confiance en la capacité démocratique d'organiser notre destin commun, afin de sortir de «l'ère du vide» et d'une société sans cause à défendre et sans récit d'avenir

L'horizon politique des Nations Unies de « construire un monde en paix » est toujours devant nous. L'avancée du G7 au 20 oublie encore 177 pays. L'Organisation Mondiale du Commerce prétendant fixer sans partage les régulations mondiales, en s'exonérant des exigences des autres agences de l'ONU, est en panne.

Au nom de la libéralisation des échanges, le monde ne peut être un simple terrain de jeu soumis aux seules règles des 43 000 multinationales qui représentent 1/3 du PIB mondial et dont 137 d'entre elles détiennent 40% de la valeur de l'ensemble.

Rien n'est plus important que de fixer la hiérarchie des principes et normes

Internationales: Tous les débats sur la libéralisation commerciale des échanges ne peuvent être soustraits à la transparence de l'information des citoyens concernés Ils ne peuvent s'exonérer des exigences de la protection sanitaire des populations, de celle de l'environnement, de la prise en compte du droit du travail, de la protection sociale; ne peuvent laisser s'instaurer des instances contentieuses (Règlement des Différends entre Investisseurs et Etats) mettant en cause la légitimité des décisions politiques de citoyens d'Etats au nom des intérêts privés pouvant être lésés.

Mais il faut aussi savoir sur quelles bases nous allons construire pour le demi-siècle qui s'ouvre, un monde, une civilisation pour une humanité de dix milliards d'hommes, de femmes et d'enfants. Tenter d'y répondre dans ce monde incertain, multiculturel, sans souveraineté* consiste à remettre sur le chantier des idées les « valeurs humanistes » mises à mal au XX^e siècle afin d'éprouver leur actualité et leur fécondité actuelle: qu'il s'agisse du sujet, de la raison, de la science, du progrès, de la technique, « dans un monde clos où le désir est infini »; à repenser la nation qui a été mise au ban de l'histoire comme fourrier meurtrier du nationalisme, alors qu'elle a été aussi l'espace historique d'exercice de la souveraineté démocratique et celui de la construction d'un système de solidarité entre citoyens égaux en droit...

Il nous faut rechercher ensemble une éthique qui inspire les nécessaires régulations des mutations dictées par les évolutions si rapides des technologies et par la globalisation des échanges et « prendre la responsabilité au sérieux ».

Comment saurons nous rendre visible aux hommes et aux femmes de notre terre patrie, au-delà des différenciations en nations, langues, cultures et religions, leur commune appartenance à l'humanité, leur définitive interdépendance dans une communauté mondiale de destin et la nécessité de construire un monde en paix ?

Saurons-nous mobiliser l'intelligence collective pour une organisation du « Nous » et du « Commun » dans chaque pays et à l'échelle de l'humanité et du monde, et promouvoir des « valeurs universalisables » pour que progresse la qualité des conditions de vie et que la diversité puisse être « universellement » vécue ?

Saurons nous faire vivre un dialogue interculturel et inter convictionnel où la laïcité démarche originale et bien commun en France, toujours en construction permanente, pourrait constituer une exigence partagée et où l'humanisme, en débat avec d'autres spiritualités, apporterait sa contribution à cette indispensable recherche, laissant ouverte la réponse à donner par chacun au sens de sa propre vie et à ce qu'il veut faire de sa présence au monde en sachant qu'il ne peut devenir qu'avec les autres ?

*Qualifié par l'acronyme VICA par les stratèges américains (Volatile, Incertain, Complexe, Ambigu)

Le défi des 150 ans: Penser culturellement et politiquement le monde ?

On ne peut faire société, sans assurer l'insertion économique, sociale, culturelle et politique des jeunes, des hommes et des femmes des milieux populaires dans leur diversité.

Dans un monde où les frontières entre le national et l'international sont brouillées et pour tout dire largement affectées il est un impératif citoyen d'aider à comprendre le monde.

Ce monde est bouleversé par la révolution numérique, la cupidité des féodalités financières, le poids des oligopoles économiques et le type de croissance qu'ils ont dopée a contribué au dérèglement climatique, à la dégradation de l'air, de l'eau, au pillage des ressources, à l'explosion des inégalités, Cette voracité, le mal vivre de milliards d'habitants, les fondamentalismes religieux alimentent les guerres et les migrations forcées.

Seule une forte mobilisation civique peut accélérer la transition vers une société rendant compatible développement économique, organisation des solidarités, gestion raisonnable des ressources et protection de l'environnement, se conjuguant avec une gouvernance collective et responsable de la planète, où l'économie et la finance soient ré-encadrées au service de tous les hommes et toutes les femmes de cette génération et de celles à venir.

Soucieux que notre action quotidienne de fourmis de la culture, visant à ce que chacun puisse être acteur de sa vie, ne perde jamais de vue cet horizon, nous sommes mis au défi de penser culturellement et politiquement le monde, d'y faire vivre la laïcité comme exigence partagée, de réhabiliter « **la politique comme un mouvement par lequel l'humanité s'approfondit et devient en quelque sorte plus digne d'elle-même**** » en recherchant comment chacun peut participer à décider de notre destin commun et à y apporter sa pierre.

** C'est ainsi qu'Antoine Prost qualifiait l'ambition de Jean Zay